

MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 61

8 janvier 2014

SOMMAIRE

Air Lease S.A	2925	Klatone S.A. SPF	2925
Amanah Foods S.A	2882	Lafor 2 S.à r.l	2887
Bareldam S.A	2897	Lux-Croissance	2906
BBVA Durbana International Fund	2896	Lux-Espace Vert S.à r.l	2906
Clairal Private S.A. SPF	2897	Medline Stellar Luxembourg S.à r.l	2905
Claren Road Master LuxCo T	2897	Merlin Entertainments Group Luxem-	
Constructions de Luxembourg S.à r.l	2899	bourg 2 S.à r.l	2927
Corail Invest S.A	2898	MGN Participations	2926
Curzon 50 S.à r.l	2924	Moast S.A	2903
Deroma Financière S.A	2896	OCM Luxembourg Unicity Top Holdings	
EDD S.A	2928	S.à r.l	2906
Etolia S.A	2903	OMNIUM AFRICAIN D'INVESTISSE-	
Etolia S.A	2903	MENTS (O.A.I.), Société de Gestion de Patrimoine Familial, SPF	2899
European Sugar Holdings S.à r.l	2928	Opportunity Investment S.A	2899
Excelsior Hotel S.A	2896	Polyvotis S.à r.l	2928
Expertise Informatique Luxembourg S.à		Red Rock S.à r.l.	2928
r.l	2901	Renaco S.à r.l.	2887
HellermannTyton Alpha S.à r.l	2902	Ring Immobilien A.G.	2901
HellermannTyton Beta S.à r.l	2901	Romain Bouschet Architecte S.A	2887
Honeo	2898	Royal Rest	2900
Horizontes S.à r.l	2905	Saelens Invest S.à r.l.	2900
I.F.F.A. S.A	2925		
II PM Luxembourg S.A	2897	Sarb Holding S.A.	2900
Ileos Manco S.à r.l	2926	Select' Car Sàrl	2899
Intelsat Align S.à r.l	2898	TSEC Luxco S.à r.l.	2902
International Financing Partners S.A SPF		Velosi Africa (Luxembourg) S.à r.l	2902
• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	2925	WATERGARDEN Management S.à r.l	2927
Juza Holdings S.à r.l	2888		



Amanah Foods S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade. R.C.S. Luxembourg B 182.185.

STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the eighteenth day of November.

Before us Maître Edouard DELOSCH, notary residing in Diekirch.

THERE APPEARED:

Mr Idris MOHAMMED, born in Halifax (United-Kingdom), on September 12 th , 1979, residing at LU4 8JL Luton (United-Kingdom), 274 Dunstable Road (hereafter, the "appearing Person"),

here duly represented by Joé Hemes, accountant, born December 22 nd , 1984 in Luxembourg, residing professional in L-9227 Diekirch, 50, Esplanade,

by virtue of a power of attorney given under private seal.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder acting on behalf of the appearing Person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing Person, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to draw up the following articles of incorporation of a "société anonyme", which such appearing Person declares to incorporate:

Title I. - Denomination, Registered office, Object, Duration

- Art. 1. There is established hereby a "société anonyme" under the name of "Amanah Foods S.A.".
- Art. 2. The registered office of the corporation is established in the municipality of Diekirch.

The registered office may be transferred to any other place in the municipality by a decision of the board of directors. If extraordinary political or economic events occur or are imminent, which might interfere with the normal activities of the registered office, or with easy communication between the registered office and abroad, the registered office shall

Such provisional transfer shall have no effect on the nationality of the company. Such declaration of the transfer of the registered office shall be made and brought to the attention of third parties by the organ of the corporation, which is best situated for this purpose under such circumstances.

be declared to have been transferred abroad provisionally, until the complete cessation of such extraordinary events

Art. 3. The corporation is established for an unlimited period.

Art. 4. The Company's main operation is to:

- A business of edible one or several grocery stores, as well as buying and selling items in the industry;
- A flow of non-alcoholic beverages with snacks, as well as purchase and sale of products in the industry;
- A trade with the import and export of goods and services, as well as buying and selling all types of goods;

The Company likewise for the sale of food and household items at fairs and markets.

It can also carry all personal and real estate, commercial, industrial or financial, as well as all transactions and operations to promote and facilitate directly or indirectly in furtherance of its purpose extension.

The Company may carry on business in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

Title II. - Capital, Shares

Art. 5. The subscribed capital of the corporation is fixed at THIRTY-ONE THOUSAND FIVE HUNDRED EURO (EUR 31,500.-) represented by THOUSAND (1,000) shares with a par value of THIRTY-ONE EURO AND FIFTY CENTS (EUR 31.50) each.

The subscribed capital of the corporation may be increased or reduced by a decision of the general meeting of shareholders, voting with the same quorum as for an amendment of the articles of incorporation.

Shares may be evidenced at the owners option, in certificates representing single shares or in certificates representing two or more shares.

Shares may be issued in registered or bearer form, at the shareholder's option.

The corporation may, to the extent and under the terms permitted by law, purchase its own shares.

Title III. - Management

Art. 6. The corporation shall be managed by a board of directors composed of at least three members, either share-holders or not, who shall be appointed for a term not exceeding six years, by a general meeting of shareholders. They may be re-elected and may be removed at any time by a general meeting of shareholders.

In the event where the corporation has one sole shareholder, it shall be managed by a sole director.



The number of directors and their term of office shall be fixed by a general meeting of shareholders.

In the event of a vacancy on the board of directors, the remaining directors have the right to fill in the vacancy, which decision has to be ratified by the next general meeting.

Art. 7. The board of directors shall elect from among its members a chairman.

A meeting of the board of directors shall be convened at any time upon call by the chairman or at the request of not less than two directors.

The board of directors may validly deliberate and act only if the majority of its members are present or represented, a proxy between directors, which may be given by letter, telegram, telex or telefax being permitted. In case of emergency, directors may vote by letter, telegram, telex or telefax. Resolutions shall require a majority vote.

In case of a tie, the chairman has a casting vote.

Art. 8. The board of directors shall have the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate object stated in Article 4 hereof.

All powers not expressly reserved by law or by the present articles of association to a general meeting of shareholders, shall fall within the competence of the board of directors.

The board of directors may pay interim dividends in compliance with the legal requirements.

- **Art. 9.** The corporation shall be bound in all circumstances by the signature of the sole director, or by the joint signature of two of the board of directors, without prejudice to special arrangements that have been reached concerning the authorized signature in the case of a delegation of powers or proxies given by the sole director or the board of directors pursuant to Article 10 hereof.
- **Art. 10.** The board of directors may delegate its powers for the conduct of the daily management of the corporation, to one or more directors, who will be called managing directors.

The board of directors may also commit the management of all or part of the affairs of the corporation, to one or more managers, and give special powers for determined matters to one or more proxyholder(s).

Such proxyholder or manager shall not be required to be a director or a shareholder.

Delegation to a member of the board of directors is subject to a prior authorization of the general meeting.

Art. 11. Any litigation involving the corporation either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the corporation by the board of directors, represented by its chairman or by a director delegated for such purpose.

Title IV. - Supervision

Art. 12. The corporation shall be supervised by one or more statutory auditors, appointed by a general meeting of shareholders which shall fix their number, remuneration, and their term of office, such office not to exceed six years.

They may be re-elected and removed at any time.

Title V. - General meeting

Art. 13. The annual general meeting of shareholders will be held in the municipality of the registered office at the place specified in the convening notices on the third Thursday of May at 2.00 p.m. and the first time in the year 2014.

If such day is a legal holiday, the annual general meeting will be held on the next following business day.

If all the shareholders are present or represented and if they declare that they have had knowledge of the agenda, the general meeting may take place without previous convening notices. Each share gives the right to one vote.

Title VI. - Accounting year, allocation of profits

- **Art. 14.** The accounting year of the corporation shall begin on the 1 st of January and shall terminate on the 31 st of December of each year, with the exception of the first accounting year, which shall begin on the date of the formation of the corporation and shall terminate on the 31 st of December 2013.
- **Art. 15.** After deduction of any and all expenses and amortizations of the corporation, the credit balance represents the net profits of the corporation.

Of such net profit, five percent (5%) shall be compulsorily appropriated for the legal reserve; such appropriation shall cease when the legal reserve amounts to ten percent (10%) of the capital of the corporation, but shall be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time and for whatever reason, the legal reserve has fallen below the required ten percent of the capital of the corporation (10%).

The balance of the net profit is at the disposal of the general meeting.

Title VII. - Dissolution, Liquidation

Art. 16. The corporation may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders.

The liquidation will be carried out by one or more liquidators, appointed by the general meeting of shareholders, which will specify their powers and fix their remuneration.



Title VIII. - General provisions

Art. 17. All matters not governed by these articles of association are to be construed in accordance with the law of August 10 th 1915 on commercial companies and the amendments thereto.

Subscription and payment

Thereupon, the appearing Person, here represented as stated here above, declares to subscribe to all the shares.

The subscribed capital has been fully paid up in cash. The result is that as of now the company has at its disposal the sum of THIRTY-ONE THOUSAND FIVE HUNDRED EURO (EUR 31,500.-) as was certified to the notary executing this deed.

Statement

The undersigned notary states that the conditions provided for in article 26 as amended of the law of August 10 th 1915 on commercial companies have been observed.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of its organization, is approximately about one thousand three hundred euro (EUR 1,300.-).

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named appearing Person, representing the entirety of the subscribed capital, held a general meeting of the sole shareholder, and acknowledging being validly convened, passed the following resolutions:

- 1. The number of directors is fixed at one (1) and the number of auditors at one (1).
- 2. The following person has been elected as director, his term of office expiring at the General Meeting of the year 2018:

Mr Idris MOHAMMED, born in Halifax (United-Kingdom), on September 12 th , 1979, residing at LU4 8JL Luton (United-Kingdom), 274 Dunstable Road.

In accordance with article 9 of the articles of association, the corporation will be bound in all circumstances by the signature of his sole director.

3. - The following has been appointed as statutory auditor, its term of office expiring at the General Meeting of the year 2018:

«Coficom Trust S.à r.l.», a company incorporated under the law of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at L-9227 Diekirch, 50 Esplanade, registered with the "Registre de Commerce et des Sociétés" of Luxembourg, under the company number B 153.931.

4. - The registered office of the company is established L-9227 Diekirch, 50, Esplanade (Grand Duchy of Luxembourg).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing Person, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Diekirch, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the proxy-holder of the appearing Person, known to the notary by his name, surname, civil status and residence, he signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le dix-huitième jour de novembre.

Par-devant Maître Edouard DELOSCH, notaire de résidence à Diekirch.

A COMPARU:

Monsieur Idris MOHAMMED, né à Halifax (Royaume-Uni), le 12 septembre 1979, demeurant à LU4 8JL Luton (Royaume-Uni), 274 Dunstable Road (ci-après le «Comparant»),

ici représenté par Monsieur Joé Hemes, comptable, né le 22 décembre 1984 à Luxembourg, demeurant professionnellement à L-9227 Diekirch, 50 Esplanade,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Laquelle procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire du Comparant et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel Comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:



Titre I er . Dénomination, Siège social, Objet, Durée

- Art. 1 er. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de «Amanah Foods S.A.».
- Art. 2. Le siège de la société est établi à Diekrich.

Il pourra être transféré dans tout autre lieu de la commune par simple décision du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura d'effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

- Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.
- Art. 4. La Société a pour objet principal l'exploitation:
- d'un fonds de commerce de comestibles, d'une ou de plusieurs épiceries, ainsi que l'achat et la vente des articles de la branche:
 - d'un débit de boissons non alcooliques avec petite restauration, ainsi que l'achat et la vente des produits de la branche;
- d'un commerce avec l'importation et l'exportation de biens et de prestations de services, ainsi que l'achat et la vente de tout type de marchandises;

La Société a pareillement pour objet la vente de produits alimentaires et d'articles ménagers sur les foires et marchés.

Elle pourra en outre accomplir toutes opérations mobilières et immobilières, commerciales, industrielles ou financières, ainsi que toutes transactions et opérations de nature à promouvoir et faciliter directement ou indirectement la réalisation de l'objet social ou son extension.

La Société peut exercer ses activités tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Titre II. Capital, Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à TRENTE ET UN MILLE CINQ CENTS EUROS (EUR 31.500,-) représenté par MILLE (1000) actions d'une valeur nominale de TRENTE ET UN EUROS ET CINQUANTE CENTS (EUR 31,50) chacune.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Titre III. Administration

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six années, par l'assemblée générale des actionnaires. Ils peuvent être réélus et révoqués à tout moment par l'assemblée générale.

Lorsque la société n'a qu'un seul associé, alors le conseil d'administration pourra être limité à un seul membre.

Le nombre des administrateurs et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

En cas de vacance au sein du conseil d'administration, les administrateurs restants ont le droit provisoirement d'y pourvoir, et, la décision prise sera ratifiée à la prochaine assemblée.

Art. 7. Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, une procuration entre administrateurs étant permise, laquelle procuration peut être donnée par lettre, télégramme, télex ou fax.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent voter par lettre, télégramme, télex ou fax.

Les résolutions sont prises à la majorité des voix.

En cas de partage, le président a une voix prépondérante.

Art. 8. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social conformément à l'article 4 ci-dessus.

Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.



- **Art. 9.** La société est engagée en toutes circonstances par la signature de l'administrateur unique, ou la signature de deux membres du conseil d'administration, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.
- **Art. 10.** Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Le conseil d'administration peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs. Le fondé de pouvoir ou le directeur ne doit pas être nécessairement un administrateur ou un actionnaire.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 11. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

Titre IV. Surveillance

Art. 12. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six années.

Ils peuvent être réélus ou révoqués à tout moment.

Titre V. Assemblée générale

Art. 13. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans les convocations, le troisième jeudi du mois de mai à 14.00 heures et pour la première fois en 2014.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent qu'ils ont eu connaissance de l'ordre du jour, l'assemblée générale peut avoir lieu sans convocation préalable.

Chaque action donne droit à une voix.

Titre VI. Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 14. L'année sociale commence le 1 er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Exceptionnellement, le premier exercice social comprendra tout le temps à courir de la constitution de la société jusqu'au 31 décembre 2013.

Art. 15. L'excédent favorable du bilan, défalcation faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Titre VII. Dissolution, Liquidation

Art. 16. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments

Titre VIII. Dispositions générales

Art. 17. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

Souscription - Libération

Les actions ont toutes été souscrites par le Comparant, pré-qualifié.

Toutes les actions ont été entièrement libérées, de sorte que la somme de TRENTE ET UN MILLE CINQ CENTS EUROS (EUR 31.500,-) est dès maintenant à disposition de la société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 nouveau de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, est évalué à environ mille trois cents euros (EUR 1.300,-).



Décisions de l'associé unique

Le Comparant, pré-qualifié, représenté comme dit ci-avant, représentant la totalité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqué, s'est ensuite constitué en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, il a pris les résolutions suivantes:

- 1. Le nombre des administrateurs est fixé à un (1) et celui des commissaires à un (1).
- 2. Est appelé aux fonctions d'administrateur, son mandat expirant lors de l'assemblée générale de l'année 2018:

Monsieur Idris MOHAMMED, né à Halifax (Royaume-Uni), le 12 septembre 1979, demeurant à LU4 8JL Luton (Royaume-Uni), 274 Dunstable Road.

Conformément à l'article 9 des statuts, la société sera engagée en toutes circonstances par la signature de son administrateur unique.

3. - Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes, son mandat expirant lors de l'assemblée générale de l'année 2018:

La société «Coficom Trust S.à r.l.», établie et ayant son siège social à L-9227 Diekirch, 50 Esplanade, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 153.931.

4. Le siège social de la société est fixé à L-9227 Diekirch, 50 Esplanade.

Le notaire soussigné, qui comprend l'anglais, déclare qu'à la requête du Comparant, les présents statuts sont rédigés en langue anglaise, suivis d'une version en langue française et, en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Diekirch, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du Comparant, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, ce dernier a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. Hemes, DELOSCH.

Enregistré à Diekirch, le 19 novembre 2013. Relation: DIE/2013/14188. Reçu soixante-quinze (75,-) euros.

Le Receveur (signé) pd: RECKEN.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 19 novembre 2013.

Référence de publication: 2013170046/287.

(130207316) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2013.

Renaco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8085 Bertrange, 10, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 60.839.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Windhof, le 13/12/2013.

Référence de publication: 2013175119/10.

(130213147) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2013.

Romain Bouschet Architecte S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4243 Esch-sur-Alzette, 42, rue Jean-Pierre Michels.

R.C.S. Luxembourg B 129.584.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013175111/10.

(130213825) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2013.

Lafor 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais. R.C.S. Luxembourg B 159.591.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion de l'Associé unique du 16 décembre 2013

Le conseil de gérance constate l'acceptation par l'associé unique de la société, de la démission de Madame Elise Lethuillier de son mandat de gérant en date du 16 décembre 2013.



Le conseil de gérance de la société constate ce jour la nomination en tant que gérant avec effet immédiat, en remplacement du gérant démissionnaire de Monsieur Anthony Graca né le 8 juin 1984 à F-Mont Saint Martin, et demeurant professionnellement au 16 boulevard Emmanuel Servais L-2535 Luxembourg et ce pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 décembre 2013.

Pour la Société Un gérant

Référence de publication: 2013175888/17.

(130214247) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2013.

Juza Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel. R.C.S. Luxembourg B 182.282.

STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-seventh of November.

Before Us M ^e Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg, (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned.

THERE APPEARED:

Pallister Holdings Limited, a company incorporated under the laws of the British Virgin Islands, with its registered office at 9, Columbus Centre, Pelican Drive, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, and registered under number 325948.

here represented by Pierre-Henri MOURLEVAT, with professional address at 58, rue Charles Martel, by virtue of a proxy given in Luxembourg on 25 November 2013.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

1. Name. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name "Juza Holdings S.à r.l." (hereafter the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

2. Registered office.

- 2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.
- 2.2 Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

3. Object.

- 3.1 The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. The Company shall be considered as a "Société de Participations Financières" according to the applicable provisions.
- 3.2 It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.



- 3.3 The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies or persons that may or may not be shareholders of the Company to the extent permitted under Luxembourg law. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other companies or persons that may or may not be a shareholder of the Company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person that may or may not be a shareholder of the Company.
- 3.4 The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.
- 3.5 The Company may buy, sell, exchange, finance, lease, improve, demolish, construct for its own account, develop, divide and manage any real estate. It may further execute all works of renovations and transformations as well as the maintenance of these assets.
- 3.6 The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

4. Duration.

- 4.1 The Company is formed for an unlimited period of time.
- 4.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

II. Capital - Shares

5. Capital.

- 5.1 The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500) represented by five hundred (500) shares in registered form with a par value of twenty-five euro (EUR 25) each, all subscribed and fully paid-up.
- 5.2 The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

6. Shares.

- 6.1 Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.
- 6.2 Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.
 - 6.3 Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties.

If the Company has more than one shareholder, the transfer of shares to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

- 6.4 A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.
 - 6.5 The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

III. Management - Representation

7. Board of managers.

- 7.1 The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholder(s).
 - 7.2 The managers may be dismissed at any time ad nutum (without any reason).
 - 7.3 The shareholder(s) may decide to appoint one or several Class A managers and one or several Class B managers.

8. Powers of the board of managers.

8.1 All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.



- 8.2 Subject to article 8.3 special and limited powers may be delegated for specified matters to one or more persons, whether shareholders or not, by any manager of the Company.
- 8.3 If the shareholder(s) have appointed one or several Class A managers and one or several Class B managers, special and limited powers may be delegated for specified matters to one or more persons, whether shareholders or not, only by any Class A manager acting jointly with any Class B manager.

9. Procedure.

- 9.1 The board of managers shall meet as often as the Company's interests so require or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.
- 9.2 Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.
- 9.3 The notice period may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or email, of each member of the board of managers of the Company or if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting.
- 9.4 Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.
- 9.5 The Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the Board are validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented provided that, if the shareholder(s) have appointed one or several Class A managers and one or several Class B managers, at least one Class A manager and one Class B manager (in each case, whether in person or by proxy) votes in favour of the resolution. The chairman shall not be entitled to a second or casting vote.
- 9.6 The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present at the meeting.
- 9.7 Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.
- 9.8 In cases of urgency, circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

10. Representation.

- 10.1 Subject to article 10.2 the Company shall be bound towards third parties in all matters by the signature of any manager of the Company or by the signature of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2 and 8.3 of these Articles.
- 10.2 If the shareholder(s) have appointed one or several Class A managers and one or several Class B managers, the Company will be bound towards third parties by the joint signature of any Class A manager with any Class B manager.
- **11. Liability of the managers.** The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General meetings of Shareholders

12. Powers and voting rights.

- 12.1 The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.
- 12.2 Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.
- 12.3 Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

13. Form - Quorum - Majority.

- 13.1 If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.
- 13.2 Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.
- 13.3 However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.



V. Annual accounts - Allocation of profits

14. Accounting year.

- 14.1 The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first of December.
- 14.2 Each year, with reference to the end of the Company's year, the single manager or, as the case may be, the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarizing all the Company's commitments and the debts of the managers, the statutory auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.
 - 14.3 Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

15. Allocation of profits.

- 15.1 The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.
- 15.2 The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.
- 15.3 The general meeting of shareholders may decide to pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the managers showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realised either since the end of the last fiscal year increased by profits carried forward and distributable reserves, including share premium, but decreased by losses carried forward or, where the distribution is to be made during the first financial year of the Company, since the date of incorporation of the Company but, in either case, decreased by sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these Articles.

VI. Dissolution - Liquidation

In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder (s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realization of the assets and payments of the liabilities of the Company.

The surplus resulting from the realization of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholder or, in the case of a plurality of shareholders, the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

VII. General provision

Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2014.

Subscription - Payment

Thereupon, Pallister Holdings Limited, pre-named and represented as stated above declares to subscribe to five hundred (500) shares in registered form, with a par value of twenty-five euro (EUR 25) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500).

The amount of twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand euro (EUR 1,000.-).

Resolutions of the sole Shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The following company is appointed as manager of the Company for an indefinite period:

Victoria Management Services S.A., a company incorporated under the laws of Luxembourg, with registered office at 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg and registered under number B 47.765.

2. The registered office of the Company is set at 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg.



Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, said proxyholder signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le vingt-sept novembre.

Par-devant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A COMPARU:

Pallister Holdings Limited, une société constituée selon les lois des lles Vierges Britanniques, avec son siège social au 9, Columbus Centre, Pelican Drive, Road Town, Tortola, lles Vierges Britanniques, immatriculée sous le numéro 325948,

ici représentée par Pierre-Henri MOURLEVAT, ayant son adresse professionnelle au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 25 novembre 2013.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante, représentée comme indiqué ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

1. Dénomination. Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination «Juza Holdings S.à r.l.» (ci-après la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 Août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la Loi) et par les présents statuts (ci-après les Statuts).

2. Siège social.

- 2.1 Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision du gérant unique ou, le cas échéant, par le conseil de gérance de la Société. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.
- 2.2 Il peut être créé par décision du gérant unique ou, le cas échéant, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces événements seraient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

3. Objet social.

- 3.1 La Société a pour objet la prise de participation, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes les sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces sociétés ou entreprises ou participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. La Société sera considérée comme une Société de Participations Financières selon les mesures en vigueur.
- 3.2 Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.
- 3.3 La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de parts sociales et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou toute autre société ou personne qui peuvent être associés ou non de la Société, dans la limite de ce qui est permis par la loi luxembourgeoise. La Société pourra aussi donner des garanties et nantir, transférer, grever ou créer de toute autre manière et accorder des sûretés sur toutes ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société ou personne qui peuvent être associés ou non de la Société, et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne qui peuvent être associés ou non de la Société.



- 3.4 La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.
- 3.5 La société pourra acheter, vendre, échanger, financer, louer, améliorer, démolir, construire pour son propre compte, développer, diviser et gérer tous biens immobiliers. Elle pourra en outre effectuer tous travaux de rénovations et de transformations ainsi que la maintenance de ces biens.
- 3.6 La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles, ainsi que toutes transactions se rapportant à la propriété immobilière ou mobilière, qui directement ou indirectement favorisent ou se rapportent à la réalisation de son objet social.

4. Durée.

- 4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.
- 4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant l'un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

5. Capital.

- 5.1 Le capital de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), représenté par cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.
- 5.2 Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

6. Parts sociales.

- 6.1 Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.
- 6.2 Envers la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les co-propriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.
 - 6.3 Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle aura été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

- 6.4 Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi ou il pourra être consulté par chaque associé.
- 6.5 La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

III. Gestion - Représentation

7. Conseil de Gérance.

- 7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, lequel/laquelle fixera la durée de leur mandat. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) n' (ne) est (sont) pas nécessairement associé(s).
 - 7.2 Les gérants sont révocables n'importe quand ad nutum (sans aucune raison).
- 7.3 L'associé unique ou les associés, selon le cas, pourront nommer un ou plusieurs gérants de Classe A et un ou plusieurs gérants de Classe B.

8. Pouvoirs du conseil de Gérance.

- 8.1 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, si la Société est gérée par plus qu'un gérant, du conseil de gérance, lequel aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.
- 8.2 Sous réserve des dispositions de l'article 8.3, des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à une ou plusieurs personnes, qu'elles soient associés ou non, par tout gérant de la Société.
- 8.3 Si les associés ont nommés un ou plusieurs gérants de Classe A et un ou plusieurs gérants de Classe B, des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques ne peuvent être délégués à une ou plusieurs personnes, qu'elles soient associés ou non, que par tout gérant de Classe A agissant conjointement avec tout gérant de Classe B.



9. Procédure.

- 9.1 Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.
- 9.2 Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.
- 9.3 Il peut être renoncé à la période de convocation avec l'accord de chaque membre du conseil de gérance de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique, ou si tous les membres du conseil de gérance de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour.
- 9.4 Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.
- 9.5 Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance ne sont prises valablement qu'à la majorité des voix à la condition que, si l'associé unique ou les associés ont nommés un ou plusieurs gérants de Classe A et un ou plusieurs gérants de Classe B, au moins un gérant de Classe A et un gérant de Classe B (à chaque fois soit en personne soit par procuration) votent en faveur de la résolution. Le Président ne dispose pas d'une seconde voix ou d'une voix prépondérante.
 - 9.6 Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents à la réunion.
- 9.7 Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion puissent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.
- 9.8 En cas d'urgence, les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

10. Représentation.

- 10.1 Sous réserve des dispositions de l'article 10.2, la Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la seule signature d'un gérant ou par la signature de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément aux articles 8.2 et 8.3 des Statuts.
- 10.2 Si l'associé unique ou les associés ont nommés un ou plusieurs gérants de Classe A et un ou plusieurs gérants de Classe B, la Société sera engagée, vis-à-vis des tiers, par la signature conjointe de tout gérant de Classe A et de tout gérant de Classe B.
- 11. Responsabilités des Gérants. Les gérants ne contractent, en raison de leur mandat, aucune obligation personnelle relativement à tout engagement valablement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où un tel engagement est en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. Assemblée générale des associés

12. Pouvoirs et droits de vote.

- 12.1 L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.
- 12.2 Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.
- 12.3 Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique une autre personne ou entité comme mandataire.

13. Forme - Quorum - Majorité.

- 13.1 Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique envoyé(e)s par lettre ou téléfax.
- 13.2 Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.
- 13.3 Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

14. Exercice social.

14.1 L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.



- 14.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, le gérant unique ou, le cas échéant, le conseil de gérance, doit préparer le bilan et les comptes de profits et pertes de la Société, ainsi qu'un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société, avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, commissaire(s) aux comptes (si tel est le cas), et associés envers la Société.
 - 14.3 Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

15. Affectation des bénéfices.

- 15.1 Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.
- 15.2 L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.
- 15.3 L'assemblée générale des associés peut décider de distribuer des dividendes intérimaires sur la base d'un état comptable préparé par les gérants dont il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, comprenant la prime d'émission, mais diminué des pertes reportées ou, lorsque la distribution a lieu lors du premier exercice social de la Société, depuis la date de constitution de la Société mais, dans tous les cas, diminué des sommes à allouer à la réserve légale établie en fonction de la loi ou des présents statuts.

VI. Dissolution - Liquidation

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

VII. Disposition générale

Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2014.

Souscription - Libération

Ces faits exposés, Pallister Holdings Limited, prénommée et représentée comme spécifié ci-dessus, déclare souscrire à cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune et les libérer entièrement par versement en espèces de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500).

La somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, lequel le reconnaît expressément.

Coûts

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ mille euros (EUR 1.000,-).

Décisions de l'associé unique

Et aussitôt la Société constituée, l'associé unique de la Société, représentant la totalité du capital social souscrit a passé les résolutions suivantes:

1. La société suivante est nommée gérant de la Société pour une durée indéterminée:

Victoria Management Services S.A., une société constituée selon les lois du Luxembourg, avec son siège social au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg et immatriculée sous le numéro B 47 765.

2. Le siège social de la Société est établi au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date spécifiée en tête des présents Statuts.



Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, le mandataire a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P.-H. MOURLEVAT, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 3 décembre 2013. LAC/2013/54812. Reçu soixante-quinze euros (75,-€).

Le Receveur (signé): Irène THILL.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 décembre 2013.

Référence de publication: 2013171579/432.

(130209460) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2013.

Deroma Financière S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 60.811.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 3 décembre 2013

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Barbieri Ernesto, demeurant au 30, Via Mons.Pertile, I-36016 Thiene (VI), Monsieur Tamiozzo Giancarlo, demeurant au Via dei Quartieri, 78, I-36016 Thiene (VI) (Italy) et de Pan European Ventures S.A., ayant son siège social au 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg ainsi que le mandat de Commissaire aux comptes de Autonome de Révision, ayant son siège social au 70, Grand-Rue à L-1660 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013.

Luxembourg, le 3 décembre 2013.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2013169567/17.

(130206724) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2013.

Excelsior Hotel S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 99.964.

Dépôt rectificatif

Décisions de l'Assemblée Générale du 29 novembre 2013

La démission de Monsieur Aharon Feiner de son mandat d'administrateur en date du 19 novembre 2013 a été acceptée.

Ont été nommés jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2015:

M. Liran WIZMAN, demeurant 21 A Pieter de Hoochstraat, NL-1071 ED Amsterdam, administrateur;

M. Rom ZALEL, demeurant 103, Bismarkstrasse, 103, D-10625 Berlin, administrateur;

M. Yuval GAMLIEL, demeurant 12, Hardenberg Strasse, D-10623 Berlin, administrateur.

Remplace le dépôt enregistré au RCS avec le numéro LI30205294 du 03.12.2013

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2013169611/17.

(130207145) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2013.

BBVA Durbana International Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 27.711.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 décembre 2013.

Référence de publication: 2013170666/10.

(130208683) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2013.



II PM Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 659, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 143.539.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 2013.

Référence de publication: 2013170877/10.

(130208265) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2013.

Claren Road Master LuxCo T, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 161.445.

Veuillez noter le changement de l'adresse des gérants suivants:

L'adresse privée de M Ronan Carroll est:

15A, rue du Grünewald

L-1646 Senningerberg

et l'adresse professionnelle de M John P. Berkery est:

Lansdowne House

57 Berkeley Square

London W1J 6ER

United Kingdom

Luxembourg, le 12 Décembre 2013.

Pour Claren Road Master LuxCo T S.à r.l.

Un Mandataire

Référence de publication: 2013175479/19.

(130214419) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2013.

Clairal Private S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 171.435.

Les comptes annuels au 30.06.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 décembre 2013.

Pour: CLAIRAL PRIVATE S.A. SPF

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Aurélie Katola / Susana Goncalves Martins

Référence de publication: 2013175522/15.

(130214564) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2013.

Bareldam S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 169.943.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 21 novembre 2013

- La démission de Monsieur Etienne VERWILGHEN de son mandat d'Administrateur avec effet immédiat est acceptée.
- A compter de ce jour, le Conseil d'Administration se compose comme suit:
- * Monsieur Edmond MULLER, Administrateur de sociétés, demeurant 17, Route de Kahler L-8378 Kleinbettingen;
- * Monsieur Philippe VLERICK, Administrateur de sociétés, demeurant Doorniksewijk 49, B-8500 KORTRIJK;
- * MIDELCO, société anonyme de droit belge, ayant son siège social au Martelaarsplein 15, B-1000 BRUSSEL, représentée par son représentant permanent, Madame Kattien MATTELAER, et de



* Monsieur Alphonse MANGEN, expert-comptable, demeurant rue de Warken 147, L-9088 ETTELBRUCK. Les mandats des Administrateurs viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2015.

Fait à Luxembourg, le 21 novembre 2013.

Certifié sincère et conforme

Pour BARELDAM S.A.

Signatures

Référence de publication: 2013176517/20.

(130215725) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2013.

Intelsat Align S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 174.892.

EXTRAIT

Le mandat de Mme Marie-Amandine Coydon en tant que gérant a pris fin le 1 ^{er} décembre 2013, de sorte que le conseil de gérance est depuis le 1 ^{er} décembre 2013 composé comme suit:

- M. Jean-Flavien Bachabi;
- M. Simon Van de Weg;
- M. Jean-Philippe Gillet.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2013.

Pour la société Signature

Référence de publication: 2013174493/17.

(130212595) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2013.

Honeo, Société Anonyme.

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 118.908.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire tenue le 28-11-2013 à Capellen

L'assemblée prend connaissance de la décision de Monsieur LAMBREXHE de mettre fin à partir de ce jour au mandat d'administrateur qu'il exerçait dans la SA HONEO. A l'unanimité l'assemblée accepte sa démission et décide de ne pas le remplacer.

Extrait du Procès-Verbal du Conseil d'administration tenu le 28-11-2013 à Capellen

Le Conseil décide à l'unanimité de nommer, à partir de ce jour, Madame Denise Uwimbabazi Bagambake, présidente du Conseil d'administration et administrateur délégué de la SA HONEO.

Madame Uwimbabazi Bagambake est domiciliée Arche Royales 169 à 5300 Coutisse, Belgique.

Uwimbabazi Bagambake D.

Administrateur-délégué

Référence de publication: 2013174492/17.

(130212991) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2013.

Corail Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 146.087.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013175536/10.

(130215137) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2013.



Constructions de Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6143 Junglinster, 3, rue Jean-Pierre Ries.

R.C.S. Luxembourg B 108.411.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 17 décembre 2013.

Référence de publication: 2013175534/10.

(130215026) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2013.

OMNIUM AFRICAIN D'INVESTISSEMENTS (O.A.I.), Société de Gestion de Patrimoine Familial, SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 20.721.

EXTRAIT

L'Assemblée générale ordinaire du 20 novembre 2013 a reconduit le mandat d'administrateur de Messieurs Luciano DAL ZOTTO, Guy SCHOSSELER et Nico BECKER, leur mandat venant à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2014.

L'Assemblée a également reconduit le mandat de Commissaire de Madame Nathalie THUNUS, son mandat expirant à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2014.

Pour extrait conforme

OMNIUM AFRICAIN D'INVESTISSEMENTS (O.A.I.), Société de Gestion de Patrimoine Familial, SPF

Société anonyme

Référence de publication: 2013176046/17.

(130214131) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2013.

Opportunity Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12F, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 124.650.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 12 décembre 2013

- La cooptation de Monsieur Christian FRANCOIS, né le 1 ^{er} avril 1975 à Rocourt (Belgique), employé privé, résidant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, en tant qu'Administrateur en remplacement de Monsieur Alain RENARD, démissionnaire, est ratifiée.
- Le mandat d'administrateur de Monsieur Christian FRANCOIS est renouvelé jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2018.

Fait à Luxembourg, le 12 décembre 2013.

Certifié sincère et conforme

POUR OPPORTUNITY INVESTMENT S.A.

Signatures

Référence de publication: 2013176052/17.

(130213994) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2013.

Select' Car Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4310 Esch-sur-Alzette, 10, rue de Raemerich.

R.C.S. Luxembourg B 117.574.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013175150/10.

(130213173) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2013.



Saelens Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1836 Luxembourg, 23, rue Jean Jaurès.

R.C.S. Luxembourg B 169.680.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dandois & Meynial

Référence de publication: 2013175146/10.

(130213441) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2013.

Sarb Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 179.038.

Extrait de résolutions prises par le conseil d'administration de la société en date du 17 juin 2013

Il résulte des décisions écrites du conseil d'administration de la Société, les décisions suivantes:

Première résolution

Le conseil d'administration décide de nommer président du conseil d'administration de la Société, Monsieur Pierre ILIAS, gérant de société (producteur de spectacle), né le 4 octobre 1955 à Angers (France), demeurant au 16, rue du Pressoir, F-75020 Paris (France).

Deuxième résolution

Le conseil d'administration décide de nommer délégué à la gestion journalière de la Société, Monsieur Pierre ILIAS, gérant de société (producteur de spectacle), né le 4 octobre 1955 à Angers (France), demeurant au 16, rue du Pressoir, F-75020 Paris (France), jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de l'année 2019.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 octobre 2013.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2013176200/22.

(130214152) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2013.

Royal Rest, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1722 Luxembourg, 1, rue Joseph Heintz.

R.C.S. Luxembourg B 178.192.

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire - Cession de parts sociales du 27 novembre 2013.

Pardevant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de l'associé unique, de la société «ROYAL REST», avec siège social à L-2449 Luxembourg, 49b, Boulevard Royal, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro B 178.192 et que l'associé unique a pris la résolution suivante:

Unique résolution

Monsieur Mario Georges DA SILVA, prénommé, cède par les présentes ses mille (1.000) parts sociales, d'une valeur nominale de douze virgule cinquante euros (EUR 12,50) chacune, qu'il détient dans la prédite société à la société CLUB ONE LTD, avec siège social à NW1-1JD Londres (Royaume-Uni), 41, Chalton Street, inscrite au Companies House, sous le numéro 8762939, qui accepte au prix de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-).

Signé: Mario Georges DA SILVA, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 02 décembre 2013. Relation GRE/2013/4863. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (Signé): Claire PIERRET.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Pour extrait conforme

Référence de publication: 2013176171/22.

(130214307) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2013.

Ring Immobilien A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 35.784.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013176164/10.

(130214299) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2013.

Expertise Informatique Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal. R.C.S. Luxembourg B 80.630.

EXTRAIT

En date du 2 décembre 2013, l'associé unique de la Société, ObjectWare Group S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social 15 rue Astrid, L-1 143 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 181740, a nommé avec effet au 12 décembre 2013, en son propre remplacement,

- Monsieur David Pinto né lel9/01/1966 à MIDELT, MAROC, demeurant professionnellement 15 rue Astrid, L-1 143, Luxembourg, en qualité de gérant de la Société, pour une durée indéterminée.
- Monsieur Joseph Ruimy né le 18/09/1967 à CASABLANCA, MAROC, demeurant professionnellement 15 rue Astrid, L-1143, Luxembourg, en qualité de gérant de la Société, pour une durée indéterminée.

Il en résulte que le conseil de gérance de la Société se compose comme suit:

- M. David Pinto, gérant;
- M. Joseph Ruimy, gérant

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 2013.

Pour la Société Un Mandataire

Référence de publication: 2013175650/24.

(130214822) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2013.

HellermannTyton Beta S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 30.764.750,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 113.276.

Par résolutions signées en date du 20 novembre 2013, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

- 1. Nomination de Fabian Sires, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll L 1882 Luxembourg, au mandat de gérant, avec effet immédiat pour une durée indéterminée
- 2. Nomination d'Alexis Roux, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll L 1882 Luxembourg, au mandat de gérant, avec effet immédiat pour une durée indéterminée

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09 décembre 2013.

Référence de publication: 2013175752/15.

(130214638) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2013.



HellermannTyton Alpha S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 116.359.050,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 113.627.

Par résolutions signées en date du 22 novembre 2013, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

- 1. Nomination de Fabian Sires, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll L 1882 Luxembourg, au mandat de gérant A, avec effet immédiat pour une durée indéterminée
- 2. Nomination d'Alexis Roux, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll L 1882 Luxembourg, au mandat de gérant A, avec effet immédiat pour une durée indéterminée

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2013.

Référence de publication: 2013175751/15.

(130214484) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2013.

TSEC Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 181.692.

EXTRAIT

La société Tishman Speyer Management (TSEC) S.à r.l., une société à responsabilité limitée, associé de la Société, ayant son siège social au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, enregistré auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 130284, a changé de nom.

Sa nouvelle dénomination est la suivante: Tishman Speyer Europe S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 17 décembre 2013.

Pour extrait conforme

ATOZ SA

Aerogolf Center - Bloc B

1, Heienhaff

L-1736 Sennigerberg

Signature

Référence de publication: 2013176294/21.

(130215035) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2013.

Velosi Africa (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 1.848.609,29.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 174.221.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2013.

Signature

Le mandataire

Référence de publication: 2013176304/13.

(130215069) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2013.



Etolia S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts.

R.C.S. Luxembourg B 100.361.

Par la présente, je démissionne avec effet immédiat de ma fonction d'administrateur au sein de la société anonyme ETOLIA S.A., ayant son siège social au 24, rue des Genêts, L-1621 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 100361.

Fait à Luxembourg, le 12 décembre 2013.

Guillaume WINCKEL.

Référence de publication: 2013176689/10.

(130215928) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2013.

Etolia S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts.

R.C.S. Luxembourg B 100.361.

Par la présente, je démissionne avec effet immédiat de ma fonction d'administrateur au sein de la société anonyme ETOLIA S.A., ayant son siège social au 24, rue des Genêts, L-1621 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 100361.

Fait à Luxembourg, le 12 décembre 2013.

Francesco 7ITO

Référence de publication: 2013176690/10.

(130215928) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2013.

Moast S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1835 Luxembourg, 13, rue des Jardiniers.

R.C.S. Luxembourg B 145.966.

L'an deux mille treize.

Le vingt-deux novembre.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme MOAST S.A., avec siège social à L-1835 Luxembourg, 13, rue des Jardiniers, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 145.966 (NIN 2009 2207 251),

constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 24 avril 2009, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 1006 du 14 mai 2009, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 30 décembre 2011, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 604 du 7 mars 2012,

au capital social de soixante-quatre mille Euros (€ 64.000.-), représenté par six cent quarante (640) actions d'une valeur nominale de cent Euros (€ 100.-) chacune, entièrement libérées.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Bob HOCHMUTH, administrateur de société, demeurant à L-1215 Luxembourg, 20, rue de la Barrière,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Max HOCHMUTH, producteur media, demeurant à L-2740 Luxembourg, 7, rue Nicolas Welter.

L'assemblée choisit comme scrutateurs Monsieur Pit MAAS, directeur, demeurant à L-5434 Niederdonven, 14, rue du Vin, et Monsieur Paul THYES, gérant de société, demeurant à L-8285 Kehlen, 16, rue de Brameschhof.

Le président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

- I.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.
- II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les six cent quarante (640) actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.
 - III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:
- 1.- Réduction du capital social à concurrence du montant de TRENTE-ET-UN MILLE EUROS (€ 31.000.-) par annulation de trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de CENT EUROS (€ 100.-) afin de ramener le capital social de la Société de son montant actuel de SOIXANTE-QUATRE MILLE EUROS (€ 64.000.-) au montant de TRENTE-TROIS MILLE EUROS (€ 33.000.-), représenté par trois cent trente (330) actions d'une valeur nominale de CENT EUROS (€



- 100.-) par le remboursement aux actionnaires au prorata de leur participation dans le capital social d'un montant correspondant, conformément aux dispositions de l'article 69.2 de la loi sur les sociétés commerciales.
 - 2.- Modification du premier alinéa de l'article 5 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:
- « **Art. 5. (Alinéa 1** er **).** Le capital social est fixé à TRENTE-TROIS MILLE EUROS (€ 33.000.-), représenté par trois cent trente (330) actions d'une valeur nominale de CENT EUROS (€ 100.-) chacune."
 - 3.- Modification de l'article 4 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:
- « **Art. 4.** La société a pour objet la création graphique et publicitaire, ainsi que la création et la production dans le domaine audiovisuel et électronique, dit "rich média", ainsi que pour des supports quelconques non encore connus à ce jour, pour son compte ou pour des tiers, au Luxembourg et à l'étranger.

Elle pourra réaliser, gérer et commercialiser des émissions produites pour son compte ou pour compte de tiers. Elle pourra éditer et exploiter des sites internet et de Web.Tv. Elle pourra aussi opérer des actions de "product placement", de programme "bartering", ainsi que la vente d'espaces publicitaires, sous toutes formes actuelles ou à venir.

Par ailleurs, elle fournira des services de consultance en matière de production et de social média.

La société a également pour objet l'organisation d'événements, ainsi que la location et la vente de matériel y relatif.

De plus, elle peut entreprendre et réaliser toutes opérations et entreprises mobilières, immobilières, industrielles, commerciales et financiers se rattachant directement ou indirectement à cet objectif social et même à tous autres objets qui sont de nature à favoriser ou à développer l'activité de la société."

- 4.- Acceptation de la démission de la société AD'NET S.A. et de Monsieur Ricky TONIZZO en tant qu'administrateurs de la société avec décharge pour l'exécution de leur mandat.
- 5.- Nomination de Monsieur Pit MAAS et de Monsieur Paul THYES en tant qu'administrateurs de la société, leur mandat expirant à l'assemblée générale de 2018.
- 6.- Renouvellement du mandat de Monsieur Max HOCHMUTH en tant qu'administrateur et administrateur-délégué jusqu'à l'assemblée générale de 2018.
- 7.- Renouvellement du mandat de GRANT THORNTON LUX AUDIT S.A. en tant que commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée générale de 2014.
- 8.- Pouvoir donné au conseil d'administration de la Société ou à tout mandataire spécial élu par lui, aux fins de réaliser le paiement des actions, détruire les certificats d'actions et mettre à jour le registre des actions de la Société.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide une réduction du capital social à concurrence du montant de TRENTE-ET-UN MILLE EUROS (€ 31.000.-) par annulation de trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de CENT EUROS (€ 100.-) afin de ramener le capital social de la Société de son montant actuel de SOIXANTE-QUATRE MILLE EUROS (€ 64.000.-) au montant de TRENTE-TROIS MILLE EUROS (€ 33.000.-), représenté par trois cent trente (330) actions d'une valeur nominale de CENT EUROS (€ 100.-) par le remboursement aux actionnaires au prorata de leur participation dans le capital social d'un montant correspondant, conformément aux dispositions de l'article 69.2 de la loi sur les sociétés commerciales.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

« **Art. 5. (Alinéa 1** er **).** Le capital social est fixé à TRENTE-TROIS MILLE EUROS (€ 33.000.-), représenté par trois cent trente (330) actions d'une valeur nominale de CENT EUROS (€ 100.-) chacune."

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 4 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

« **Art. 4.** La société a pour objet la création graphique et publicitaire, ainsi que la création et la production dans le domaine audiovisuel et électronique, dit "rich média", ainsi que pour des supports quelconques non encore connus à ce jour, pour son compte ou pour des tiers, au Luxembourg et à l'étranger.

Elle pourra réaliser, gérer et commercialiser des émissions produites pour son compte ou pour compte de tiers. Elle pourra éditer et exploiter des sites internet et de Web.Tv. Elle pourra aussi opérer des actions de "product placement", de programme "bartering", ainsi que la vente d'espaces publicitaires, sous toutes formes actuelles ou à venir.

Par ailleurs, elle fournira des services de consultance en matière de production et de social média.

La société a également pour objet l'organisation d'événements, ainsi que la location et la vente de matériel y relatif.

De plus, elle peut entreprendre et réaliser toutes opérations et entreprises mobilières, immobilières, industrielles, commerciales et financiers se rattachant directement ou indirectement à cet objectif social et même à tous autres objets qui sont de nature à favoriser ou à développer l'activité de la société."



Quatrième résolution

L'assemblée générale accepte la démission de la société AD'NET S.A. et de Monsieur Ricky TONIZZO en tant qu'administrateurs de la société et leur accorde décharge pour l'exécution de leur mandat.

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide de nommer en tant qu'administrateurs de la société, leur mandat expirant à l'assemblée générale de 2018:

- Monsieur Pit MAAS, directeur, demeurant à L-5434 Niederdonven, 14, rue du Vin,
- Monsieur Paul THYES, gérant de société, demeurant à L-8285 Kehlen, 16, rue de Brameschhof.

Sixième résolution

L'assemblée générale décide de renouveler le mandat de Monsieur Max HOCHMUTH, producteur media, demeurant à L-2740 Luxembourg, 7, rue Nicolas Welter, en tant qu'administrateur et administrateur-délégué jusqu'à l'assemblée générale de 2018.

Septième résolution

L'assemblée générale décide de renouveler le mandat de GRANT THORNTON LUX AUDIT S.A. en tant que commissaire aux comptes de la société jusqu'à l'assemblée générale de 2014.

Huitième résolution

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au conseil d'administration de la Société ou à tout mandataire spécial élu par le conseil d'administration afin de réaliser le paiement, détruire les certificats d'actions et mettre à jour le registre des actions de la Société.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: B. HOCHMUT, M. HOCHMUT, P. MAAS, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 26 novembre 2013. Relation: ECH/2013/2197. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): J.-M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 26 novembre 2013.

Référence de publication: 2013168409/120.

(130204966) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2013.

Horizontes S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8010 Strassen, 204, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 56.559.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13/12/2013.

G.T. Experts Comptables Sàrl

Luxembourg

Référence de publication: 2013174818/12.

(130213215) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2013.

Medline Stellar Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 970.000,00.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 9, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 159.303.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2013.

Signature.

Référence de publication: 2013176992/10.

(130215499) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2013.



Lux-Croissance, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 1, place de Metz.

R.C.S. Luxembourg B 38.527.

Les comptes annuels suivant l'acte n° 67829 du 1 ^{er} octobre 2012 au 30 septembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013176971/10.

(130216293) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2013.

Lux-Espace Vert S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4830 Rodange, 4, route de Longwy. R.C.S. Luxembourg B 117.494.

Le bilan et l'annexe au bilan au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013176972/10.

(130216120) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2013.

OCM Luxembourg Unicity Top Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 181.517.

In the year two thousand and thirteen, on the eighth day of November.

Before Us Maître Jean Seckler, notary residing in Junglinster (Grand Duchy of Luxembourg),

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of OCM Luxembourg Unicity Top Holdings S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 26A, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg and in the course of being registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies, incorporated on November 8, 2013 pursuant to a deed of Maître Jean Seckler, notary residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the Company). The articles of association of the Company (the Articles) have not been amended since its incorporation.

THERE APPEARED:

OCM Luxembourg EPOF II S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 26A, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 133.551 (the Sole Shareholder);

here represented by Mr. Henri DA CRUZ, residing professionally in Junglinster, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The Sole Shareholder, prenamed and represented as stated above, representing the entire share capital of the Company, has requested the undersigned notary to record that:

- I. The Company's share capital is presently set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) represented by twelve thousand five hundred (12,500) class A shares (the Class A Shares) in registered form with a nominal value of one euro (EUR 1) each, all subscribed and fully paid-up;
 - II. The agenda of the meeting is as follows:
 - 1. Waiver of convening notices;
- 2. Creation of two classes of shares of the Company, namely (i) the class B shares (the Class B Shares) and (ii) the class C shares (the Class C Shares), in registered form with a nominal value of one euro (EUR 1) each, all subscribed and fully paid-up;
- 3. Increase of the share capital of the Company from its present amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) represented by twelve thousand five hundred (12,500) Class A Shares in registered form with a nominal value of one euro (EUR 1) each, all subscribed and fully paid-up, to thirteen thousand two hundred seventy-five euro (EUR 13,275.-) by way of the issuance of (i) five hundred and seventy-five (575) Class B Shares and (ii) two hundred (200) Class C Shares, in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each;
 - 4. Subscription to, payment of the share capital increase specified in item 3. above and payment of a share premium;



- 5. Amendment to the register of shareholders of the Company in order to reflect the creation of new classes of shares and the share capital increase specified in items 2., 3. and 4. above, with power and authority given to any manager of the Company, each acting individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company;
 - 6. Full restatement of the Articles; and
 - 7. Miscellaneous.
 - III. The Meeting has taken the following resolutions:

First resolution

The entirety of the share capital of the Company being represented, the Meeting waives the convening notices, the Sole Shareholder considering itself as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to it in advance.

Second resolution

The Meeting resolves to create two classes of shares of the Company, namely (i) the class B shares (the Class B Shares) and (ii) the class C shares (the Class C Shares), in registered form with a nominal value of one euro (EUR 1) each, all subscribed and fully paid-up.

Third resolution

The Meeting resolves to increase the share capital of the Company from its present amount of twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500) represented by twelve thousand five hundred (12,500) Class A Shares in registered form with a nominal value of one euro (EUR 1) each, all subscribed and fully paid-up, to thirteen thousand two hundred and seventy-five euro (EUR 13,275) by way of the issuance of (i) five hundred and seventy-five (575) Class B Shares and (ii) two hundred (200) Class C Shares, in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each.

Subscription - Payment

The Meeting accepts and records the following subscriptions for and full payment of the share capital increase above as follows:

- 1. Robert John Crompton, residing at 7, Admiral Stirling Court, Weybridge, Surrey, KT13 8XX, United Kingdom (RC), here represented by Mr. Henri DA CRUZ, residing professionally in Junglinster, by virtue of a proxy given under private seal, declares to subscribe to two hundred and fifty (250) Class B Shares, in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, and to fully pay them up by way of a contribution in kind consisting of the two hundred and fifty (250) class B shares in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, it holds in the share capital of OCM Luxembourg Unicity Intermediate Holdings S.á r.l., a Luxembourg private limited liability company (société á responsabilité limitée), having its registered office at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and in the process of being registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies (Unicity Intermediate) and having a net worth of at least three thousand and fifty-three euro and eighteen cents (EUR 3,053.18), which shall be allocated as follows:
- an amount of two hundred and fifty euro (EUR 250) shall be allocated to the nominal share capital account of the Company; and
- two thousand eight hundred three euro and eighteen cents (EUR 2,803.18) shall be allocated to the share premium reserve account of the Company.

It was evidenced by a management certificate issued by RC (The Certificate 1) that:

- 1. RC is the legal and beneficial owner of the two hundred and fifty (250) class B shares of Unicity Intermediate, which it owns free of any encumbrances;
- 2. based on generally accepted accountancy principles, the net worth of the two hundred and fifty (250) class B shares of Unicity Intermediate contributed to the Company is valued at least at three thousand fifty-three euro and eighteen cents (EUR 3,053.18);
- 3. no impediments, nor legal nor contractual, to the transfer of ownership of the two hundred and fifty (250) class B shares of Unicity Intermediate to the Company exist; and
- 4. all formalities to transfer the legal ownership of the two hundred and fifty (250) class B shares of Unicity Intermediate to the Company have been or will be accomplished by RC, Unicity Intermediate or the Company.
- 2. Simon Pollitt, residing at Flat A 5 Santley, London SW4 7QA, United Kingdom (SP), here represented by Mr. Henri DA CRUZ, residing professionally in Junglinster, by virtue of a proxy given under private seal, declares to subscribe to one hundred and twenty-five (125) Class B Shares, in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, and to fully pay them up by way of a contribution in kind consisting of the one hundred and twenty-five (125) class B shares in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, it holds in the share capital of Unicity Intermediate, and having a net worth of at least one thousand five hundred and twenty-six euro and fifty-nine cents (EUR 1,526.59), which shall be allocated as follows:



- an amount of one hundred and twenty-five euro (EUR 125) shall be allocated to the nominal share capital account of the Company; and
- one thousand four hundred and one euro and fifty-nine cents (EUR 1,401.59) shall be allocated to the share premium reserve account of the Company.

It was evidenced by a management certificate issued by the Company and SP (The Certificate 2) that:

- 1. SP is the legal and beneficial owner of the one hundred and twenty-five (125) class B shares of Unicity Intermediate, which it owns free of any encumbrances;
- 2. based on generally accepted accountancy principles, the net worth of the one hundred and twenty-five (125) class B shares of Unicity Intermediate contributed to the Company is valued at least at one thousand five hundred and twenty-six euro and fifty-nine cents (EUR 1,526.59);
- 3. no impediments, nor legal nor contractual, to the transfer of ownership of the one hundred and twenty-five (125) class B shares of Unicity Intermediate to the Company exist; and
- 4. all formalities to transfer the legal ownership of the one hundred and twenty-five (125) class B shares of Unicity Intermediate to the Company have been or will be accomplished by SP, Unicity Intermediate or the Company.
- 3. Brian Welsh, residing at 33 Vanda Crescent, St Albans AL1 5EX, United Kingdom (BW), here represented by Mr. Henri DA CRUZ, residing professionally in Junglinster, by virtue of a proxy given under private seal, declares to subscribe to one hundred (100) Class B Shares, in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, and to fully pay them up by way of a contribution in kind consisting of the one hundred (100) class B shares in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, it holds in the share capital of Unicity Intermediate, and having a net worth of at least one thousand two hundred and twenty-one euro and twenty-seven cents (EUR 1,221.27), which shall be allocated as follows:
- an amount of one hundred euro (EUR 100) shall be allocated to the nominal share capital account of the Company; and
- one thousand one hundred and twenty-one euro and twenty-seven cents (EUR 1,121.27) shall be allocated to the share premium reserve account of the Company.

It was evidenced by a management certificate issued by the Company and BW (The Certificate 3) that:

- 1. BW is the legal and beneficial owner of the one hundred (100) class B shares of Unicity Intermediate, which it owns free of any encumbrances;
- 2. based on generally accepted accountancy principles, the net worth of the one hundred (100) class B shares of Unicity Intermediate contributed to the Company is valued at least at one thousand two hundred and twenty-one euro and twenty-seven cents (EUR 1,221.27);
- 3. no impediments, nor legal nor contractual, to the transfer of ownership of the one hundred (100) class B shares of Unicity Intermediate to the Company exist; and
- 4. all formalities to transfer the legal ownership of the one hundred (100) class B shares of Unicity Intermediate to the Company have been or will be accomplished by BW, Unicity Intermediate or the Company.
- 4. Grenville Turner, residing at The Old Rectory, Puttenham Tring, Hertfordshire HP23 4PS, United Kingdom (GT), here represented by Mr. Henri DA CRUZ, residing professionally in Junglinster, by virtue of a proxy given under private seal, declares to subscribe to two hundred (200) Class C Shares, in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, and to fully pay them up by way of a contribution in kind consisting of the two hundred (200) class C shares in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, it holds in the share capital of Unicity Intermediate, and having a net worth of at least two thousand four hundred and forty-two euro and fifty-four cents (EUR 2,442.54), which shall be allocated as follows:
- an amount of two hundred euro (EUR 200) shall be allocated to the nominal share capital account of the Company;
- two thousand two hundred and forty-two euro and fifty-four cents (EUR 2,242.54) shall be allocated to the share premium reserve account of the Company.

It was evidenced by a management certificate issued by the Company and GT (the Certificate 4) that:

- 1. GT is the legal and beneficial owner of the two hundred (200) class C shares of Unicity Intermediate, which it owns free of any encumbrances;
- 2. based on generally accepted accountancy principles, the net worth of the two hundred (200) class C shares of Unicity Intermediate contributed to the Company is valued at least at two thousand four hundred and forty-two euro and fifty-four cents (EUR 2,442.54);
- 3. no impediments, nor legal nor contractual, to the transfer of ownership of the two hundred (200) class C shares of Unicity Intermediate to the Company exist; and
- 4. all formalities to transfer the legal ownership of the two hundred (200) class C shares of Unicity Intermediate to the Company have been or will be accomplished by GT, Unicity Intermediate or the Company.
- 5. Matthew Taylor, residing at 138 Tranmere Road, Wandsworth, London SW18 3QU, United Kingdom (MT), here represented by Mr. Henri DA CRUZ, residing professionally in Junglinster, by virtue of a proxy given under private seal,



declares to subscribe to one hundred (100) Class B Shares, in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, and to fully pay them up by way of a contribution in kind consisting of the one hundred (100) class B shares in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, it holds in the share capital of Unicity Intermediate, and having a net worth of at least one thousand two hundred and twenty-one euro and twenty-seven cents (EUR 1,221.27), which shall be allocated as follows:

- an amount of one hundred euro (EUR 100) shall be allocated to the nominal share capital account of the Company; and
- one thousand one hundred and twenty-one euro and twenty-seven cents (EUR 1,121.27) shall be allocated to the share premium reserve account of the Company.

It was evidenced by a management certificate issued by MT (The Certificate 5) that:

- 1. MT is the legal and beneficial owner of the one hundred (100) class B shares of Unicity Intermediate, which it owns free of any encumbrances;
- 2. based on generally accepted accountancy principles, the net worth of the one hundred (100) class B shares of Unicity Intermediate contributed to the Company is valued at least at one thousand two hundred and twenty-one euro and twenty-seven cents (EUR 1,221.27);
- 3. no impediments, nor legal nor contractual, to the transfer of ownership of the one hundred (100) class B shares of Unicity Intermediate to the Company exist; and
- 4. all formalities to transfer the legal ownership of the one hundred (100) class B shares of Unicity Intermediate to the Company have been or will be accomplished by MT, Unicity Intermediate or the Company.

The Certificate 1, the Certificate 2, the Certificate 3, the Certificate 4 and the Certificate 5, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The Sole Shareholder, RC, SP, BW, GT and MT now representing the entire share capital of the Company and constituting the Meeting, have unanimously taken the following resolutions:

Fourth resolution

The Meeting resolves to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the creation of the two new classes of shares and the share capital increase specified under the third and the fourth resolutions above and to empower and authorize any manager of the Company, each acting individually, to proceed on behalf of the Company, with the registration of the creation of the two new classes of shares and the newly issued shares in the register of shareholders of the Company.

Fifth resolution

The Meeting resolves to fully restate the articles of association of the Company. The restated articles of association of the Company shall henceforth read as follows:

"I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is OCM Luxembourg Unicity Top Holdings S.à r.l. (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which will be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular by the law dated August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), as well as by the present articles of association (the Articles).

Art. 2. Registered office.

- 2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of managers. The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the Shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.
- 2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. Where the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object.

3.1 The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, manage-



ment and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

- 3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.
- 3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.
- 3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

Art. 4. Duration.

- 4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.
- 4.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the Shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

- 5.1. The Company's corporate capital is set at thirteen thousand two hundred seventy-five euro (EUR 13,275.-) represented by (i) twelve thousand and five hundred euro (12,500) class A shares in registered form with a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class A Shares), (ii) five S hundred and seventy-five (575) class B shares in registered form with a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class B Shares), and (iii) two hundred (200) class C shares in registered form with a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class C Shares and together with the Class A Shares and the Class B Shares, the Shares), all subscribed and fully paid-up.
 - 5.2 The holder(s) of the Class A Shares will be hereafter referred to as the Class A Shareholder(s).
 - 5.3 The holder(s) of the Class B Shares will be hereafter referred to as the Class B Shareholder(s).
- 5.4. The holder(s) of the Class C Shares will be hereafter referred to as the Class C Shareholder(s), and together with the Class A Shareholder(s) and the Class B Shareholder(s), the Shareholders.
- 5.5. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single Shareholder or, as the case may be, by the general meeting of Shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. For the purpose of the Articles, the following words and expressions shall have the following meanings:

Affiliate means, with respect to any person, any other person (or group of other persons acting in concert in respect of the person in question) that, directly or indirectly, through one or more intermediaries, Controls, is Controlled by, or is under common Control with, such person.

Available Cash means, as determined by the Board and subject to any adjustment that the Law or any other applicable law may require, cash the Company is beneficially entitled to from whatever source (including, without limitation, cash received from the sale of any Subsidiary Undertaking or the assets of any Subsidiary Undertaking and cash received from a Subsidiary Undertaking) after deducting amounts equal to the aggregate of:

- (a) all funds necessary to pay for the expenses incurred in connection with the normal operations of the Company;
- (b) all amounts payable in respect of debts from time to time and prudent reserves in respect of all outstanding loans to the Company (excluding those arising pursuant to any CECs, PECs and internal debt facilities, and any interest thereon);
- (c) all other obligations of the Company to third parties from time to time, including, without limitation, obligations in connection with the Subsidiary Undertakings;
- (d)a reserve for the working capital and other needs of the Company and Subsidiary Undertakings as determined by the Board (it being agreed and acknowledged that such reserve may include a reserve for future anticipated or potential liabilities or obligations (actual or contingent) of the Company and Subsidiary Undertakings if so determined by the Board);
- (e) third party costs, expenses and Taxes arising (or which may arise) in connection with paragraph (a), (b), (c) or (d) above of the Company and/or any Subsidiary Undertakings; and
- (f) third party costs, expenses and Taxes arising (or which may arise) in connection with any Exit, of the Company, any Subsidiary Undertakings and/or Newco;

Board means the board of Managers of the Company.



B Share Maximum means 700 Class B Shares or such other number of Class B Shares as agreed in writing between the Class A Shareholders and such Class B Shareholders who hold the majority of the Class B Shares.

CEC means a convertible equity certificate issued by the Company from time to time on such terms as are determined by the Board and agreed by the holder(s) of the same.

Control means, in relation to a person, the power of another person (or persons acting together) to secure, whether by contract, voting rights or otherwise, and whether directly or indirectly (including, without limitation, via one or more intermediate undertakings) that the affairs of such person are conducted in accordance with the wishes of that other person (or persons) and "Controlled" shall have a corresponding meaning.

Equity Contributions means, in respect of a Shareholder, the aggregate value of:

- (a) subscription monies or other assets paid by that Shareholder (or any of its Affiliates) to the Company in respect of the issue of Shares (including, for the avoidance of doubt, any contributions to a share premium account or a special reserve account of the Company) or any other securities in the Company and the value of any CECs which have been converted into Shares or in respect of which a conversion notices has been given pursuant to the terms of the CECs;
- (b) all sums loaned to or otherwise made available to or invested in the Company or any of its Subsidiary Undertakings from time to time (including the principal amount of any CECs, PECs and any internal debt facilities) by that Shareholder (or any of its Affiliates) which have been expressly approved or accepted (by reference to this definition) at any time by the Board in writing;
- (c) all costs (including any irrecoverable Value Added Tax or similar tax but excluding any taxation on income or gains or other taxation) properly and reasonably incurred by that Shareholder (or any of its Affiliates) directly or indirectly in connection with the subscription for or acquisition of securities in the Company or otherwise for the benefit of the Company or the Group but not previously recharged to the Company, which have been expressly approved or accepted (by reference to this definition) at any time by the Board in writing; and
- (d) any express assumption of any liabilities by that Shareholder (or any of its Affiliates) of any liabilities on behalf of or for the benefit of the Group which have been expressly approved or accepted (by reference to this definition) at any time by the Board in writing.

Exit means:

- (a) a Sale;
- (b) a Listing;
- (c) liquidation, dissolution or winding up of the Company; or
- (d) the sale of all or substantially all of the assets of the Company to any person not Controlled by OCM Luxembourg EPOF II S.a r.l. or any of its Affiliates.

Group means the Company and its Subsidiary Undertakings.

Listing means the admission of all or any of the Shares (or any ordinary shares of a holding company of the Company) to trading on:

- (a) the Main Market of London Stock Exchange plc, together with the admission of such shares to the Official List;
- (b) the Alternative Investment Market of London Stock Exchange plc; or
- (c) any other market wherever situated determined by the Class A Shareholders together, if necessary, with the admission of such shares to listing on any official or otherwise prescribed list maintained by a competent or otherwise prescribed listing authority.

Managers means any person appointed from time to time as a manager of the Company.

Management Shareholders means the B Shareholders and the C Shareholder and where the context permits or requires shall mean any one of them.

Management Shares means the B Shares and the C Shares and where the context permits or requires shall mean any of them.

Newco means any vehicle of undertaking organised or acquired for the purpose of consummating of Listing of which would become the ultimate holding company of the Group as a result of the Listing;

PEC means a preferred equity certificate issued by the Company from time to time on such terms as are determined by the Board and agreed by the holder(s) of the same.

Prior Payments means any sums paid to, or on behalf of, any Management Shareholder under any shareholders' agreement entered into by the Shareholders from time to time (including in respect of any costs paid on behalf of such Management Shareholder) in respect of the redemption or acquisition of any Management Shares (whether by the Company or any other person) in which it has, or had, any interest whether by way of dividend, distribution, return of capital, payment of purchase price or otherwise.

Sale means a sale by the Class A Shareholders of more than 50% per cent of the Class A Shares to any person not Controlled by OCM Luxembourg EPOF II S.á r.l. or any of its respective Affiliates.

Subsidiary Undertaking means any entity which is Controlled by another.



- 6.2. Where the Company makes a distribution of Available Cash, the Class A Shareholders shall receive the distribution as follows:
- (i) first, in respect of each A Share, an amount equal to 10 per cent of the nominal value of that A Share on the same date as it makes an equivalent distribution in respect of each Class B Share and each Class C Share pursuant to Article 6.3 (i) and Article 6.4 (i) respectively;
- (ii) second, in respect of the A Shares as a class, the amount necessary to ensure that the Class A Shareholders have received an amount equal to such Class A Shareholders' Equity Contributions less € 181,700.14 (such amount being the "Hurdle") less any dividend, distributions, returns of capital or interest on CECS, PECs and internal debt facilities, received by the A Shareholders or their Affiliates prior to an Exit;
- (iii) third, following the Class A Shareholders having received the Hurdle and at the same time as payment by the Company of all distributions required to be made in respect of the Class B Shares pursuant to Article 6.3 and the Class C Shares pursuant to Article 6.4, the balance of all Available Cash remaining after calculation of the entitlements of the Class B Shares and the Class C Shares.
- 6.3. Where the Company makes a distribution of Available Cash, the Class B Shareholders shall receive the distribution as follows:
- (i) first, in respect of each B Share, an amount equal to 10 per cent. of the nominal value of that B Share on the same date as it makes an equivalent distribution in respect of each A Share and each C Share pursuant to Article 6.2 (i) and Article 6.4 (i) respectively;
- (ii) second, in respect of the B Shares as a class, after the Class A Shareholders have received the Hurdle, and at the same time as payment by the Company of the distributions to be made to the Class A Shareholders pursuant to Article 6.2 (iii), an amount equal to:
- (A) the aggregate Equity Contributions made by the Class B Shareholders less € 8, 441.29 which have not, as applicable, already been repaid; plus
 - (B) an amount equal to 7 per cent of all remaining Available Cash below £236.4 million; less
 - (C) any Prior Payments to the Class B Shareholders.
- 6.4. Where the Company makes a distribution of Available Cash, the Class C Shareholder shall receive the distribution as follows:
- (i) first, in respect of the C Shares as a class, an amount equal to 10 per cent of the nominal value of that C Share on the same date as it makes an equivalent distribution in respect of each A Share and each B Share pursuant to Article 6.2 (i) and Article 6.3 (i) respectively;
- (ii) second, in respect of the C Shares as a class, after the Class A Shareholders has received the Hurdle, and at the same time as payment by the Company of the distributions to be made to the Class A Shareholders pursuant to Article 6.2 (iii), an amount equal to:
- (A) the aggregate Equity Contributions made by the Class C Shareholder less € 2,907.20 which have not, as applicable, already been repaid; plus
 - (B) an amount equal to 2 per cent of all remaining Available Cash below £236.4 million; less
 - (C) any Prior Payments to the Class C Shareholder.
- 6.5. Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.
 - 6.6. Each Share entitles its holder to one vote at the general meeting of the Shareholders of the company.
- 6.7. Subject to any shareholders' agreement which may be entered into between the Company and the Shareholders as amended, supplemented, adhered to or restated from time to time, the Shares are freely transferable among Shareholders or, if there is no more than one Shareholder, to third parties.

If the Company has more than one Shareholder, the transfer of Shares to non-Shareholders is subject to (i) the prior approval of the general meeting of Shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company and (ii) any obligations that may be provided for in any agreement which may be entered into between the Company and the Shareholders as amended, supplemented, adhered to or restated from time to time. Such agreement shall be notified to any non-shareholder transferee prior to any transfer of Shares.

A Share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

- 6.8. A Shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each Shareholder who so requests.
 - 6.9. The Company may redeem its own Shares within the limits set forth by the Law.

In addition, the Company may repurchase its own Shares and keep them in treasury provided that the following cumulative conditions are met:

(i) if the Shares are to be repurchased for a price higher than their nominal value, the surplus (i.e. the amount exceeding the nominal value) must be paid from, distributable amount being as at the date of repurchase, the amount of the profits



made since the end of the last financial year plus any profits carried forward and any amounts drawn from reserves which are available for that purpose, less any losses carried forward and sums to be reserved in accordance with the Law or these Articles;

- (ii) the authorisation for the acquisition of the Shares must be given by the general meeting of Shareholders, which determines the terms and conditions of the proposed acquisition, in particular the number of Shares to be acquired and, in the case of an acquisition for value, the consideration;
- (iii) the acquisition, including both the Shares which the Company previously acquired and holds in treasury and Shares acquired by a person acting in his own name but on behalf of the Company, is not permissible if (i) the Company's net assets are or, (ii) if such acquisition would have the effect of causing the Company's net assets to become, lower than the amount of the subscribed capital plus the reserves which may not be distributed under the Law or by virtue of the Articles: and
- (iv) if the repurchased Shares are included in the assets shown in the balance sheet, a non-distributable reserve of the same amount shall be created in the liabilities.
- 6.10. The voting rights and the dividend rights attached to the Shares held in treasury by the Company are suspended until their transfer to a third party.

III. Management - Representation

Art. 7. Board of managers.

- 7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the general meeting of Shareholders which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be Shareholder(s). The A Shareholder shall have the exclusive right to propose from time to time to time general meeting of Shareholders the number of managers of which the board of managers of the Company shall be composed. The A Shareholder shall have the exclusive right exercisable by notice in writing to the Company to propose persons for appointment as managers from time to time. It shall also have the exclusive right by notice in writing to propose for removal any such manager and to propose for appointment another person in replacement of such manager. The decision to appoint and remove the managers shall be taken at a general meeting of Shareholders of the Company. The Management Shareholders agree to vote in the same manner as the A Shareholder in respect of any vote cast in relation to the appointment or removal (as the case may be) of a manager.
 - 7.2. Subject to article 7.1, the managers may be dismissed at any time ad nutum (without any reason).

Art. 8. Powers of the board of managers.

- 8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.
- 8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either Shareholders or not, by the board of managers of the Company.

Art. 9. Procedure.

- 9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.
- 9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.
- 9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.
- 9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.
- 9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.
- 9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.
- 9.7. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.



- **Art. 10. Representation.** The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signature of any two managers of the Company or, as the case may be, by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.
- **Art. 11. Liability of the managers.** The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General meetings of shareholders

Art. 12. Powers and voting rights.

- 12.1. The single Shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of Shareholders.
- 12.2. Each Shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.
- 12.3. Each Shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of Shareholders.

Art. 13. Form - Quorum - Majority.

- 13.1. If there are not more than twenty-five Shareholders, the decisions of the Shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the Shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The Shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the Shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.
- 13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by Shareholders owning more than half of the share capital.
- 13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the Shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

V. Annual accounts - Allocation of profits

Art. 14. Accounting Year.

- 14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first December.
- 14.2. Each year, with reference to the end of the Company's year, the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising all the Company's commitments and the debts of the managers, the statutory auditor(s) (if any) and Shareholders towards the Company.
 - 14.3. Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Allocation of Profits.

- 15.1. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.
- 15.2. Subject to and without prejudice to the provisions of Article 6, the general meeting of Shareholders has discretionary power to dispose of the surplus profit and may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.
 - 15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:
 - (i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the board of managers of the Company;
- (ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;
- (iii) the decision to pay interim dividends is taken by the single Shareholder or the general meeting of Shareholders of the Company;
 - (iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

VI. Dissolution - Liquidation

- 16.1. The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the Shareholders, adopted with the consent of a majority (in number) of Shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The Shareholders appoint one or several liquidators, who need not be Shareholders, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the Shareholders, the liquidators have the broadest powers to realise the assets and pay the liabilities of the Company.
- 16.2. The surplus after the realisation of the assets and the payment of the liabilities is distributed to the Shareholders in proportion to the Shares held by each of them.



VI. General provision

- 17.1. Notices and communications are made or waived and the circular resolutions of the managers as well as the circular resolutions of the Shareholders are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.
- 17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with meetings of the board of managers may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the board of managers.
- 17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the circular resolutions of the managers, the resolutions adopted by the board of managers by telephone or video conference and the circular resolutions of the Shareholders, as the case may be, are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.
- 17.4. All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the law and, subject to any non waivable provisions of the law, any agreement entered into by the Shareholders from time to time."

There being no further business, the meeting is closed.

Estimate of costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately EUR 1,600.-.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed. The document having been read to the proxyholder of the persons appearing, such proxyholder signed together with the undersigned notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le huit novembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de OCM Luxembourg Unicity Top Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dont le siège social se situe au 26A, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg et en cours d'enregistrement avec le Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, constituée le 8 novembre 2013 suivant un acte du notaire instrumentant, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, pas encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (la Société). Les statuts de la Société (les Statuts) n'ont pas été modifiés.

A comparu:

OCM Luxembourg EPOF II S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dont le siège social se situe au 26A, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 133.551 (l'Actionnaire Unique);

ici représentée par Monsieur Henri DA CRUZ, demeurant professionnellement à Junglinster, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

L'Associé Unique a prié le notaire instrumentant d'acter que:

- I. Douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe A (les Parts Sociales de Classe A) de la Société ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, représentant la totalité du capital social de la Société sont dûment représentées à la présente assemblée qui est par conséquent régulièrement constituée et peut statuer sur les points à l'ordre du jour reproduits ci-après.
 - II. L'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:
 - 1. Renonciation aux formalités de convocation;
- 2. Création de deux classes de parts sociales de la Société, nommément (i) les parts sociales de classe B (les Parts Sociales de Classe B) et (ii) les parts sociales de classe C (les Parts Sociales de Classe C), ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées;
- 3. Augmentation du capital social de la Société de son montant actuel de douze mille cinq cents euro (EUR 12.500,-) représenté par douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales de Classe A sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées à treize mille deux cent soixante quinze euro (EUR 13.275,-) par l'émission de (i) cinq cent soixante quinze (575) Parts Sociales de Classe B et (iii) deux cents (200) Parts Sociales de Classe C, sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune;



- 4. Souscription aux parts sociales et libération de l'augmentation du capital social mentionnée au point 3. ci-dessus et paiement d'une prime d'émission;
- 5. Modification du registre des associés de la Société afin de refléter la création de nouvelles classes de parts sociales et l'augmentation du capital social mentionnée au point 2., 3. et 4. ci-dessus, avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, chacun agissant individuellement, pour procéder, pour le compte de la Société à l'enregistrement des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société;
 - 6. Refonte intégrale des statuts de la Société; et
 - 7. Divers.
 - III. l'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

La totalité du capital social de la Société étant représentée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, l'Associé Unique représenté à l'Assemblée se considérant lui-même comme ayant été dûment convoqué et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué au préalable.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de créer deux classes de parts sociales de la Société, nommément (i) les parts sociales de classe B (les Parts Sociales de Classe B) et (ii) les parts sociales de classe C (les Parts Sociales de Classe C), ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

Troisième résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société de son montant actuel de douze mille cinq cents euro (EUR 12.500,-) représenté par douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales de Classe A sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées à treize mille deux cent soixante quinze euro (EUR 13.275,-) par l'émission de (i) cinq cent soixante quinze (575) Parts Sociales de Classe B et (iii) deux cents (200) Parts Sociales de Classe C, sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune.

Souscription - Paiement

L'Assemblée accepte et enregistre les souscriptions suivantes aux parts sociales et la libération intégrale de l'augmentation du capital social ci-dessus comme suit:

- 1. Robert John Crompton, demeurant au 7, Admiral Stirling Court, Weybridge, Surrey, KT13 8XX, Royaume-Uni (RC), ici représentée par Monsieur Henri DA CRUZ, demeurant professionnellement à Junglinster, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à deux cent cinquante (250) Parts Sociales de Classe B, sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, et accepte de les libérer entièrement par un apport en nature consistant en deux cent cinquante (250) parts sociales de classe B sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, qu'il détient dans le capital social de OCM Luxembourg Unicity Intermédiate Holdings S.à r.l, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dont le siège social se situe au 26A, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg et en cours d'immatriculation au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (Unicity Intermédiate) et ayant une valeur nominale d'au moins trois mille cinquante-trois euro et dix-huit cents (EUR 3.053,18-), qui sera affecté comme suit:
 - (i) un montant de deux cent cinquante euro (EUR 250,-) est affecté au compte de capital social de la Société; et
- (ii) la différence, c'est-à-dire, un montant de sept millions quatre cent quatre-vingt-dix-sept mille et quatre cent trenteneuf euro et quatre-vingt- dix-huit cents (EUR 2.803,18) est affecté au compte de réserve de prime d'émission de la Société.
 - Il a été prouvé par un certificat émis par RC (le Certificat 1), que:
- 1. RC est le propriétaire légal et identifié des deux cent cinquante (250) parts sociales de classe B de Unicity Intermédiate qu'il détient libre de toute charge;
- 2. sur base des principes comptables généralement reconnus, la valeur nette des deux cent cinquante (250) parts sociales de classe B de Unicity Intermédiate apportées à la Société est évaluée à au moins trois mille cinquante-trois euro et dix-huit cents (EUR 3.053,18);
- 3. il n'existe aucun obstacle juridique ou contractuel au transfert de la propriété des deux cent cinquante (250) parts sociales de classe B de Unicity Intermédiate à la Société; et
- 4. toutes les formalités afin de transférer la propriété juridique des deux cent cinquante (250) parts sociales de classe B de Unicity Intermédiate à la Société ont été ou seront effectuées par RC, Unicity Intermédiate ou la Société.
- 2. Simon Pollitt, demeurant à Flat A 5 Santley, Londres SW4 7QA, Royaume-Uni (SP), ici représentée par Monsieur Henri DA CRUZ, demeurant professionnellement à Junglinster, de résidence à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à cent vingt-cinq (125) Parts Sociales de Classe B, sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, et accepte de les libérer entièrement par un apport en nature consistant en cent vingt-cinq (125) parts sociales de classe B, sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro



- (EUR 1) chacune, qu'il détient dans le capital social de Unicity Intermédiate, et ayant une valeur nominale d'au moins mille cinq-cent vingt-six euro et cinquante-neuf (EUR 1.526,59.-), qui sera affecté comme suit:
 - (i) un montant de cent vingt-cinq euro (EUR 125,-) est affecté au compte de capital social de la Société; et
- (ii) la différence, c'est-à-dire, un montant de mille quatre-cent un euro et cinquante-neuf cents (EUR 1.401,59) est affecté au compte de réserve de prime d'émission de la Société.

Il a été prouvé par un certificat émis par SP (le Certificat 2), que:

- 1. SP est le propriétaire légal et identifié des cent vingt-cinq (125) parts sociales de classe B de Unicity Intermédiate qu'il détient libre de toute charge;
- 2. sur base des principes comptables généralement reconnus, la valeur nette des cent vingt-cinq (125) parts sociales de classe B de Unicity Intermédiate apportées à la Société est évaluée à au moins mille cinq-cent vingt-six euro et cinquante-neuf (EUR 1.526,59.-);
- 3. il n'existe aucun obstacle juridique ou contractuel au transfert de la propriété des cent vingt-cinq (125) parts sociales de classe B de Unicity Intermédiate à la Société; et
- 4. toutes les formalités afin de transférer la propriété juridique des cent vingt-cinq (125) parts sociales de classe B de Unicity Intermédiate s à la Société ont été ou seront effectuées par SP, Unicity Intermédiate ou la Société.
- 3. Brian Welsh, demeurant au 33 Vanda Crescent, St Albans AL1 5EX, Royaume-Uni (BW), ici représentée par Monsieur Henri DA CRUZ, demeurant professionnellement à Junglinster, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à cent (100) Parts Sociales de Classe B, sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, et accepte de les libérer entièrement par un apport en nature consistant en cent (100) parts sociales de classe B, sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, qu'il détient dans le capital social de Unicity Intermédiate, et ayant une valeur nominale d'au moins mille deux-cent vingt et un euro et vingt-sept cents (EUR 1.221,27-), qui sera affecté comme suit:
 - (i) un montant de cent euro (EUR 100,-) est affecté au compte de capital social de la Société; et
- (ii) la différence, c'est-à-dire, un montant de mille cent vingt-et- un euro et vingt-sept cents (EUR 1.121,27) est affecté au compte de réserve de prime d'émission de la Société.

Il a été prouvé par un certificat émis par BW (le Certificat 3), que:

- 1. BW est le propriétaire légal et identifié des cent (100) parts sociales de classe B de Unicity Intermédiate qu'il détient libre de toute charge;
- 2. sur base des principes comptables généralement reconnus, la valeur nette des cent (100) parts sociales de classe B de Unicity Intermédiate apportées à la Société est évaluée à au moins mille deux-cent vingt et un euro et vingt-sept cents (EUR 1.221,27-);
- 3. il n'existe aucun obstacle juridique ou contractuel au transfert de la propriété des cent (100) parts sociales de classe B de Unicity Intermédiate à la Société; et
- 4. toutes les formalités afin de transférer la propriété juridique des cent (100) parts sociales de classe B de Unicity Intermédiate à la Société ont été ou seront effectuées par BW, Unicity Intermédiate ou la Société.
- 4. Grenville Turner, demeurant à the Old Rectory, Puttenham Tring, Hertfordshire HP23 4PS, Royaume-Uni (GT), ici représentée par Monsieur Henri DA CRUZ, demeurant professionnellement à Junglinster, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à deux cents (200) Parts Sociales de Classe C, sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, et accepte de les libérer entièrement par un apport en nature consistant en deux cents (200) parts sociales de classe C sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, qu'il détient dans le capital social de Unicity Intermédiate, et ayant une valeur nominale d'au moins deux mille quatre-cent quarante-deux euro et cinquante-quatre cents (EUR 2.442,54), qui sera affecté comme suit:
 - (i) un montant de deux-cents euro (EUR 200,-) est affecté au compte de capital social de la Société; et
- (ii) la différence, c'est-à-dire, un montant de deux mille deux-cent quarante-deux euro et cinquante-quatre cents (EUR 2.242,54) est affecté au compte de réserve de prime d'émission de la Société.

Il a été prouvé par un certificat émis par GT (le Certificat 4), que:

- 1. GT est le propriétaire légal et identifié des deux-cents (200) parts sociales de classe C de Unicity Intermédiate qu'il détient libre de toute charge;
- 2. sur base des principes comptables généralement reconnus, la valeur nette des deux-cents (200) parts sociales de classe C de Unicity Intermédiate apportées à la Société est évaluée à au moins deux mille quatre-cent quarante-deux euro et cinquante-quatre cents (EUR 2.442,54);
- 3. il n'existe aucun obstacle juridique ou contractuel au transfert de la propriété des parts sociales de classe C de Unicity Intermédiate à la Société; et
- 4. toutes les formalités afin de transférer la propriété juridique des deux-cents (200) parts sociales de classe C de Unicity Intermédiate à la Société ont été ou seront effectuées par GT, Unicity Intermédiate ou la Société.
- 5. Matthew Taylor, demeurant au 138 Tranmere Road, Wandsworth, Londres SW18 3QU, Royaume-Uni (MT), ici représentée par Monsieur Henri DA CRUZ, demeurant professionnellement à Junglinster, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à cent (100) Parts Sociales de Classe B, sous forme nominative, ayant une



valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, et accepte de les libérer entièrement par un apport en nature consistant en cent (100) parts sociales de classe B, sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, qu'il détient dans le capital social de Unicity Intermédiate, et ayant une valeur nominale d'au moins mille deux-cent vingt-et-un euro et vingt-sept cents (EUR 1.221,27), qui sera affecté comme suit:

- (i) un montant de cent euro (EUR 100,-) est affecté au compte de capital social de la Société; et
- (ii) la différence, c'est-à-dire, un montant de mille cent vingt-et- un euro et vingt-sept cents (EUR 1.121,27) est affecté au compte de réserve de prime d'émission de la Société.

Il a été prouvé par un certificat émis par MT (le Certificat 3), que:

- 1. MT est le propriétaire légal et identifié des cent (100) parts sociales de classe B de Unicity Intermédiate qu'il détient libre de toute charge;
- 2. sur base des principes comptables généralement reconnus, la valeur nette des cent (100) parts sociales de classe B de Unicity Intermédiate apportées à la Société est évaluée à au moins mille deux-cent vingt et un euros et vingt-sept cents (EUR 1.221,27-);
- 3. il n'existe aucun obstacle juridique ou contractuel au transfert de la propriété des cent (100) parts sociales de classe B de Unicity Intermédiate à la Société; et
- 4. toutes les formalités afin de transférer la propriété juridique des cent (100) parts sociales de classe B de Unicity Intermédiate à la Société ont été ou seront effectuées par MT, Unicity Intermédiate ou la Société.
- Le Certificat 1, le Certificat 2, le Certificat 3, le Certificat 4 et le Certificat 5, après avoir été signés ne varietur par le mandataire agissant pour le compte des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexés au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

L'Actionnaire Unique, RC, SP, BW, GT et MT représentant maintenant l'entièreté du capital social de la Société et constituant l'Assemblée, ont unanimement pris les résolutions suivantes:

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de modifier le registre des associés de la Société afin de refléter l'augmentation du capital social mentionnée à la troisième et quatrième résolution ci-dessus et de donner pouvoir et autorité à tout gérant de la Société, chacun individuellement, pour procéder, pour le compte de la Société, à l'enregistrement des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

Cinquième résolution

L'Assemblée décide de reformuler intégralement les statuts de la Société. Les statuts coordonnés de la Société auront désormais la teneur suivante:

I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

Art. 1 er . **Dénomination.** Le nom de la société est OCM Luxembourg Unicity Top Holdings S.à r.l. (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée, qui sera régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

- 2.1. Le siège social est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré au sein de la commune de Luxembourg par décision du conseil de gérance. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution des Associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.
- 2.2. Il peut être créé par décision du conseil de gérance, des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces évènements seraient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances extraordinaires. Ces mesures provisoires n'ont toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

- 3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres titres de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, tous titres et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.
- 3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de dette



de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, en ce compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou bien créer et accorder des sûretés sur la totalité ou sur une partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

- 3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.
- 3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

4. Durée.

- 4.1 La Société est constituée pour une durée indéterminée.
- 4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs Associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

- 5.1. Le capital social de la Société est fixé à treize mille deux cent soixante-quinze euros (EUR 13.275), représenté par (i) douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe A sous forme nominative d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe B sous forme nominative d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe B) et (iii) deux cents (200) parts sociales de classe C sous forme nominative d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe C et avec les Parts Sociales de Classe A et les Parts Sociales de Classe B, les Parts Sociales), toutes souscrites et entièrement libérées.
- 5.2. Le(s) détenteur(s) des Parts Sociales de Classe A sera/seront désigné(s) ci-après comme le(s) Associé(s) de Classe A.
- 5.3. Le(s) détenteur(s) des Parts Sociales de Classe B sera/seront désigné(s) ci-après comme le(s) Associé(s) de Classe B.
- 5.4. Le(s) détenteur(s) des Parts Sociales de Classe C sera/seront désigné(s) ci-après comme le(s) Associé(s) de Classe C, et avec le(s) Associé(s) de Classe A et le(s) Associé(s) de Classe B, les Associés.
- 5.5. Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par résolution de l'Associé Unique ou, selon le cas, de l'assemblée générale des Associés adoptée selon les modifications requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Pour les besoins des Statuts, les mots et expressions suivants auront la signification suivante:

Affilié signifie, à l'égard d'une personne, toute autre personne (ou groupe d'autres personnes agissant de concert à l'égard de cette personne) qui, directement ou indirectement par le biais d'un ou de plusieurs intermédiaires, Contrôle, est Contrôlée par ou se trouve sous un Contrôle conjoint avec, cette personne.

Apport de Capital signifie, à l'égard d'un Associé, la valeur totale de:

- (a) Les montants de souscription ou tout autre actif payé par cet Actionnaire (ou par l'un de ses Affiliés) à la Société concernant l'émission des Actions (incluant, pour éviter toute ambiguïté toutes les contributions à un compte de prime d'émission prêtées ou à un compte de réserve spéciale de la Société) ou toute autre garanties dans la Société et la valeur de tous CECs qui ont été convertis en Actions ou à l'encontre desquels un préavis de conversion a été donné conformément aux termes des CECs.
- (b)toutes les sommes prêtées ou bien mises à disposition de ou investies de temps à autre dans la Société ou dans l'une de ses Entreprises Filiales (incluant le montant principal des CECs, PECs et toute autre facilité de créance interne) par l'Associé (ou l'un de ses Affiliés) qui ont été expressément approuvées ou acceptées (dans le sens de la présente définition) par écrit par le conseil de gérance de temps à autre;
- (c) tous les frais (y compris toute TVA irrécouvrable ou autre impôt similaire en excluant toutefois les impôts sur les revenus et les profits ou autre) régulièrement et raisonnablement encourus par cet Associé (ou l'un de ses Affiliés) directement ou indirectement liés à la souscription ou à l'acquisition de titres dans la Société ou bien au profit de la Société ou du Groupe mais qui n'ont pas été refacturés à la Société au préalable, qui ont été expressément approuvés ou acceptés (dans le sens de la présente définition) par écrit par le conseil de gérance de temps à autre; et
- (d) toute présomption expresse de dettes par cet Associé (ou l'un de ses Affiliés) de toutes dettes au nom et pour le compte du Groupe qui ont expressément été approuvées ou acceptées (dans le sens de la présente définition) par écrit par le conseil de gérance de temps à autre.



Associés Commandités signifie les Associés B et les Associés C et lorsque le contexte le permet ou l'exige, l'un d'entre eux.

CEC signifie un certificat de parts sociales convertibles émis par la Société de temps à autre selon les conditions prévues par le conseil de gérance et acceptées par le(s) titulaire(s) de ce certificat.

Conseil signifie le conseil de gérance de la Société.

Contrôle signifie, à l'égard d'une personne, le pouvoir d'une autre personne (ou de personnes agissant conjointement) de s'assurer, que ce soit par contrat, droits de vote ou autre, directement ou indirectement (en ce compris, notamment, par le biais d'une ou de plusieurs entreprises intermédiaires) que les affaires de cette personne soient menées conformément aux souhaits de cette autre personne (ou personnes) et «Contrôlé» aura la signification correspondante.

Cotation signifie l'admission de toutes ou certaines Actions (ou des actions ordinaires d'une société de portefeuille de la Société) à la négociation sur:

- (a) le marché principal de la bourse de Londres, avec l'admission d'actions à la liste officielle;
- (b)le marché secondaire de la bourse de Londres; ou
- (c) tout autre marché où qu'il se trouve, déterminé ensemble par les Associés de Classe A, avec si nécessaire, l'admission de telles actions à la cote de toute autorité de cotation officielle.

Entreprise Filiale signifie toute entité Contrôlée par une autre.

Gérant signifie toute personne nommée comme gérant de la Société;

Groupe signifie la Société et ses Entreprises Filiales.

Liquidités Disponibles signifie, tel que déterminé par le conseil de gérance et sous réserve de toute modification requise par la Loi ou toute autre loi applicable, les revenus en espèces auxquels la Société a droit de la part de quelque source que ce soit (en ce compris, notamment, les espèces provenant de la vente d'une Entreprise Filiale ou des actifs d'une Entreprise Filiale et les espèces provenant d'une Entreprise Filiale) après la déduction des montants équivalents au total de

- (e) tous les fonds nécessaires au paiement des dépenses encourues en relation avec les activités normales de la Société;
- (f) tous les montants exigibles concernant les dettes présentes ou futures et les réserves prudentes relatives aux emprunts en cours de la Société (excluant ceux provenant des CECs, PECs et facilités de créances internes, ainsi que les intérêts y relatifs);
- (g) toutes les autres obligations présentes ou futures de la Société envers des tiers, en ce compris, notamment, les obligations relatives aux Entreprises Filiales;
- (h) une réserve pour le fonds de roulement et autres besoins de la Société et des Entreprises Filiales telle que déterminé par le conseil de gérance (étant entendu que le conseil de gérance peut décider que cette réserve doit comprendre une réserve pour les dettes ou obligations futures prévues ou possibles (réelles ou éventuelles) de la Société et des Entreprises Filiales);
- (i) les frais, dépenses et taxes de la Société et/ou des Entreprises Filiales survenant (ou qui peuvent survenir) en raison des points (a), (b), (c) et (d) ci-dessus; et
- (j) les frais, dépenses et taxes de la Société, des Entreprises Filiales et/ou de Newco survenant (ou qui peuvent survenir) en raison de toute Sortie.

Maximum de Parts Sociales de Classe B signifie 700 Actions de Classe B ou tout autre nombre d'actions de Classe B comme décidé par écrit entre les Associé de Classe A et les Associés de Classe B qui détiennent la majorité des actions de Classe B.

Newco signifie toute entreprise organisée ou acquise dans le but de réaliser une Cotation par laquelle elle deviendrait la société de portefeuille ultime du groupe;

Paiements Antérieurs signifie toute somme payée à, ou pour le compte de, tout Associé Commandité selon tout pacte d'actionnaires conclu par les Associés de temps à autre (y compris les frais payés pour le compte de cet Associé Commandité) dans le cadre du rachat ou de l'acquisition de Parts Sociales de Commandités (que ce soit par la Société ou toute autre personne) dans lesquelles il a, ou a eu, un intérêt que ce soit par dividende, distribution, rendement de capital, paiement du prix d'achat ou autre.

Parts Sociales de Commandités signifie les Parts Sociales de Classe B et les Parts Sociales de Classe C et lorsque le contexte le permet ou l'exige, l'une d'entre elles.

PEC signifie un certificat de parts sociales préférentielles émis par la Société de temps à autre selon les conditions prévues par le Conseil et acceptées par le(s) titulaire(s) de ce certificat.

Sortie signifie:

- (a) une Vente;
- (b) une Cotation;
- (c) liquidation ou dissolution de la Société;
- (d) la vente de tous les actifs ou presque de la Société à toute personne non Contrôlée par OCM Luxembourg EPOF II S.à r.l. ou l'un de ses Affiliés;



Vente signifie une vente par les Associés de Classe A de plus de 50 pour cent des Actions de Classe A à toute personne non Contrôlée par OCM Luxembourg EPOF II S.à r.l. ou l'un des ses Affiliés.

- 6.2. Lorsque la Société réalise une distribution de Liquidités Disponibles, les Associés de Classe A recevront la distribution de la manière suivante:
- (i) premièrement, pour chaque Part Sociale de Classe A, un montant égal à 10% de la valeur nominale de cette Part Sociale de Classe A à la même date que lorsqu'elle fait une distribution équivalente pour chaque Part Sociale de Classe B et chaque Part Sociale de Classe C conformément aux Articles 6.3 (i) et 6.4 (i);
- (ii) deuxièmement, pour les Parts Sociales de Classe A en tant que Classe, le montant nécessaire afin de s'assurer que les Associés de Classe A ont reçu un montant égal à leurs Apports de Capital moins 181.700,14 euro pour cet apport en capital des Associés de Classe A (ce montant étant le "Hurdle") moins tous les dividendes, distributions retour de capital ou d'intérêts sur les CECs, PECs et les facilités de crédit interne reçus par les Associés de Classe A ou leur Affiliés avant toute Sortie;
- (iii) troisièmement, après que les Associés de Classe A aient reçu le Hurdle, et au même moment en tant que paiement par la Société de toutes les distributions requises pour les Parts Sociales de Classe B conformément à l'Article 6.3 et les Parts Sociales de Classe C conformément à l'Article 6.4., le solde de toutes les Liquidités Disponibles restant après le calcul des droits des Parts Sociales de Classe B et des Parts Sociales de Classe C.
- 6.3. Lorsque la Société réalise une distribution de Liquidités Disponibles, les Associés de Classe B recevront la distribution de la manière suivante:
- (i) premièrement, pour chaque Part Sociale de Classe B, un montant égal à 10% de la valeur nominale de cette Part Sociale de Classe B à la même date que lorsqu'elle fait une distribution équivalente pour chaque Part Sociale de Classe A et chaque Part Sociale de Classe C conformément aux Articles 6.2 (i) et 6.4 (i);
- (ii) deuxièmement, pour les Parts Sociales de Classe B, en tant que classe, après que les Associés de Classe A aient reçus le Hurdle, et au même moment que le paiement par la Société de la distribution aux Associés de Classe A conformément à l'Article 6.2 (iii), un montant égal à:
- (A) le total des Apports de Capital faits par les Associés de Classe B moins 8.441,29 euro qui, le cas échéant, n'ont pas encore été remboursés; plus
- (B) un montant égal à sept pour cent (7%) de la totalité des Liquidités Disponibles restantes en dessous de £236.4 million; moins
 - (C) tout Paiement Antérieur aux Associés de Classe B.
- 6.4. Lorsque la Société réalise une distribution de Liquidités Disponibles, l'Associé de Classe C recevra la distribution comme suit:
- (i) premièrement, pour chaque Part Sociale de Classe C en tant que classe, un montant équivalent à 10% de la valeur nominale de cette Part Sociale de Classe C à la même date que lorsqu'elle fait une distribution équivalente pour chaque Part Sociale de Classe B conformément aux Articles 6.2 (i) et 6.3 (i);
- (ii) deuxièmement, pour chacune des Parts Sociales de Classe C en tant que classe, après que les Associés de Classe A aient reçu le Hurdle, et au même moment que le paiement par la Société des distributions aux Associés de Classe A conformément à l'Article 6.2., un montant égal à:
- (A) le total des Apports de Capital faits par l'Associé de Classe C moins 2.907,20 euro qui, le cas échéant, n'ont pas encore été remboursée; plus
- (B) un montant égal à deux pour cent (2%) de la totalité des Liquidités Disponibles restantes en dessous de £236.4 million; moins
 - (C) tout Paiement Antérieur aux Associés de Classe C.
- 6.5. Envers la Société, les Parts Sociales de la Société sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.
- 6.6. Chaque Part Sociale confère à son détenteur un droit de vote lors de l'assemblée générale des Associés de la Société
- 6.7. Sous réserve de tout pacte d'associés pouvant être conclu entre la Société et les Associés, tel que modifié, complété, accepté ou reformulé de temps à autre, les Parts Sociales sont librement cessibles entre Associés ou, en cas d'Associé Unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'Associés, la cession de Parts Sociales à des non-Associés est soumise (i) à l'accord préalable de l'assemblée générale des Associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société et (ii) à toute obligations prévues par tout contrat pouvant être conclu entre la Société et les Associés, tel que modifié, complété, accepté et reformulé de temps à autre. Un tel contrat sera notifié à tout cessionnaire non-associé avant toute cession de Parts Sociales.

La cession de Parts Sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par cette dernière conformément aux dispositions de l'article 1690 du Code Civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.



- 6.8. Un registre des Associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il peut être consulté par chaque Associé qui en fait la demande.
 - 6.9. La Société peut procéder au rachat de ses propres Parts Sociales dans les limites prévues par la Loi.

De plus, la Société peut racheter ses propres Parts Sociales et les conserver dans sa trésorerie sous réserve que les conditions cumulées suivantes soient respectées:

- (i) Si les Parts Sociales sont rachetées à un prix supérieur à leur valeur nominale, le surplus (soit le montant dépassant la valeur nominale) doit être payé à partir du montant distribuable étant, à la date du rachat, le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social plus tout bénéfice reporté et tout montant prélevé sur les réserves disponibles à cet effet, moins les pertes reportées et les sommes à mettre en réserve conformément à la Loi et aux présents Statuts;
- (ii) l'autorisation pour l'acquisition des Parts Sociales doit être donnée par l'assemblée générale des Associés, qui détermine les modalités et conditions de l'acquisition proposée, plus particulièrement, le nombre de Parts Sociales à acheter et dans le cas d'une acquisition à titre onéreux, la contrepartie;
- (iii) l'acquisition, y compris à la fois les Parts Sociales que la Société a acquis précédemment et détient dans sa trésorerie et les Parts Sociales acquises par une personne agissant en son nom propre mais pour le compte de la Société, n'est pas autorisée si (i) les actifs nets de la Société sont ou, (ii) si cette acquisition entraînerait les actifs nets de la Société à devenir inférieur au montant du capital souscrit plus les réserves non-distribuables selon la Loi ou en vertu des Statuts; et
- (iv) si les Parts Sociales rachetées sont incorporées aux actifs apparaissant dans le bilan, une réserve non-distribuable du même montant sera créée dans le passif.
- 6.10. Les droits de vote et les droits au dividende liés aux Parts Sociales détenues dans la trésorerie par la Société sont suspendus jusqu'à leur cession à un tiers.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil de gérance.

7.1 La Société est administrée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution de l'assemblée générale des Associés, qui fixera la durée de leur mandat. Si plusieurs gérants ont été nommés, ils formeront le conseil de gérance. Le (s) gérant(s) ne doivent pas nécessairement être associé(s). Il reviendra à l'Associé de Classe A de proposer de temps à autre à l'assemblée générale des Associés le nombre de gérants qui devrait composer le conseil de gérance de la Société. Il reviendra également à l'Associé de Classe A de proposer par écrit à la Société le nom des personnes à nommer en tant que gérants de temps à autre. Il aura également le droit exclusif de proposer par écrit la révocation de ce gérant et la nomination d'une autre personne en remplacement de ce gérant. La décision de nommer et de révoquer les gérants sera adoptée en assemblée générale des Associés de la Société. Les Associés Commandités acceptent de voter de la même manière que l'Associé de Classe A lors de tout vote exprimé concernant la nomination ou la révocation (selon le cas) d'un gérant.

7.2 Sous réserve de l'article 7.1., les gérants sont révocables à tout moment ad nutum (sans aucun motif).

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

- 8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des Associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du conseil de gérance, qui aura tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.
- 8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, Associés ou non, par le conseil de gérance de la Société.

Art. 9. Procédure.

- 9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation.
- 9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour cette réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature de ces circonstances sera mentionnée dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.
- 9.3. La réunion peut être valablement tenue sans cette convocation préalable si tous les membres du conseil de gérance de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et avoir une parfaite connaissance de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque membre du conseil de gérance de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, fax ou courrier électronique.
- 9.4. Tout gérant peut se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.
- 9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du conseil de gérance ne sont adoptées valablement qu'à la majorité des voix exprimées. Les décisions du conseil de gérance seront consignées dans des procès-verbaux signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.



- 9.6. Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication similaire, permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de pouvoir s'entendre et se parler. La participation à une réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à cette réunion.
- 9.7. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique et peuvent être envoyées par lettre ou par fax.
- **Art. 10. Représentation.** La Société sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de deux gérants de la Société, ou, selon le cas, par les signatures individuelles ou conjointes de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des présents Statuts.
- **Art. 11. Responsabilités des gérants.** Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les présents Statuts et avec les dispositions applicables de la Loi.

IV. Assemblées générales des associés

Art. 12. Pouvoirs et droits de vote.

- 12.1. L'Associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des Associés.
- 12.2. Chaque Associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de Parts Sociales qu'il détient.
- 12.3. Tout Associé peut se faire représenter aux assemblées générales des Associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, fax ou courrier électronique une autre personne ou entité comme son mandataire.

Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.

- 13.1. Lorsque le nombre d'Associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des Associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à tous les Associés par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, fax ou courrier électronique. Les Associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des Associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique et peuvent être envoyées par lettre ou par fax.
- 13.2. Les décisions collectives ne sont valablement adoptées que dans la mesure où elles sont adoptées par des Associés détenant plus de la moitié du capital social.
- 13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société ne peuvent être adoptées qu'à la majorité des Associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 14. Exercice social.

- 14.1. L'exercice social de la Société commencera le premier janvier de chaque année et prendra fin le trente et un décembre.
- 14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, le conseil de gérance doit préparer le bilan et le compte de résultat de la Société ainsi qu'un inventaire comprenant l'indication des éléments du patrimoine actif et passif de la Société, avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, commissaire(s) aux comptes (le cas échéant), et Associés envers la Société.
 - 14.3. Tout Associé peut prendre connaissance de l'inventaire susmentionné et du bilan au siège social de la Société.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

- 15.1. Un montant de cinq pour cent (5%) sera prélevé sur les bénéfices nets annuels de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social nominal de la Société.
- 15.2. Sous réserve de et sans préjudice des dispositions de l'Article 6, l'assemblée générale des Associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde du bénéfice et pourra en particulier affecter ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.
 - 15.3. Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués à tout moment aux conditions suivantes:
 - (i) un relevé de comptes ou un inventaire ou un rapport est dressé par le conseil de gérance de la Société;
- (ii) il ressort de ce relevé de comptes, inventaire ou rapport que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut dépasser les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais réduit par les pertes reportées et les sommes à allouer à la réserve légale;
- (iii) la décision de verser des acomptes sur dividendes est prise par l'Associé unique ou l'assemblée générale des Associés de la Société;
 - (iv) assurance a été obtenue que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.



VI. Dissolution - Liquidation

- 16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des Associés, adoptée avec le consentement de la majorité (en nombre) des Associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les Associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des Associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.
- 16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux Associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

VI. Disposition générale

- 17.1. Les convocations et communications, respectivement les renonciations à celles-ci, sont faites, et les résolutions circulaires des gérants ainsi que les résolutions circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, fax, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.
- 17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du conseil de gérance peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le conseil de gérance.
- 17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire à l'ensemble des conditions légales pour pouvoir être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des résolutions circulaires des gérants, des résolutions adoptées par le conseil de gérance par téléphone ou visioconférence et des résolutions circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et même document.
- 17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les Associés.

Plus aucun point ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Estimation des frais

Le montant total des dépenses, frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte est estimé à environ EUR 1.600,-.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, rédigé et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire des parties comparantes, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire, le présent acte original.

Signé: Henri DA CRUZ, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 12 novembre 2013. Relation GRE/2013/4532. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 2 décembre 2013.

Référence de publication: 2013172505/1033.

(130209686) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2013.

Curzon 50 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 173.695.

Pursuant to a share purchase agreement dated 15 th November 2013, five hundred (500) shares of the Company issued and outstanding as of the date of the agreement, have been transferred from Cadogan Investments SA to Alma Santa Sarl a limited liability company under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 6A route de Trèves, L-2633 Senningerberg, and registered with the Luxembourg Trade Registry under number B 157 299...

Traduction pour les besoins de l'Enregistrement

Conformément à un contrat de transfert de parts sociales en date du 15 novembre 2013, cinq cent (500) parts sociales de la Société, émises et en circulation à la date du contrat, ont été transférées par Cadogan Investments SA à Alma Sarla Sàrl, une société de droit luxembourgeois, dont le siège social est situé à 6A route de Trèves, L-2633 Senningerberg, et enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B157 299.



Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013175550/17.

(130214383) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2013.

International Financing Partners S.A. - SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 48.973.

Les comptes annuels au 31-12-2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013175811/10.

(130214582) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2013.

I.F.F.A. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8184 Kopstal, 1A, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 51.216.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour I.F.F.A. S.A.

Référence de publication: 2013175777/10.

(130214178) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2013.

Klatone S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 85.361.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Référence de publication: 2013175852/10.

(130215094) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2013.

Air Lease S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 93.210.

Veuillez prendre note du changement de l'adresse des administrateurs suivants:

Monsieur Jean Fell,

5, avenue Gaston Diderich,

L-1420 Luxembourg.

Monsieur Cornelius Martin Bechtel

5, avenue Gaston Diderich,

L-1420 Luxembourg.

Veuillez prendre note du changement de l'adresse de l'administrateur délégué suivant:

Monsieur Jean Fell,

5, avenue Gaston Diderich,

L-1420 Luxembourg.

Luxembourg, le 05 décembre 2013.

Pour Air Lease S.A.

United International Management S.A.

Référence de publication: 2013169412/22.

(130207013) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2013.



MGN Participations, Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 42, avenue du Dix Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 160.509.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 24 octobre 2013

1 ère Résolution

L'assemblée décide unanimement de transférer le siège social de la société au 42, avenue du X Septembre L-2550 Luxembourg.

2 ème Résolution

L'assemblée décide unanimement d'accepter la démission avec effet immédiat des administrateurs suivants:

- M. Morelle Stéphane
- M. Smolen Laurent
- OLKAD Management Services s.à r.l.

Les mandats s'achèvent avec l'assemblée de ce jour.

3 ème Résolution

L'assemblée générale décide unanimement d'accepter la démission avec effet immédiat du commissaire aux comptes Alter Audit s.à r.l. Le mandat s'achève avec l'assemblée de ce jour.

4 ème Résolution

L'assemblée décide unanimement de nommer jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2019:

- M. NYS Ghislain, né le 28/04/1955 à Courtrai et demeurant au L-2550 Luxembourg, 42, avenue du X Septembre, administrateur;
 - M. NYS Maxime, né le 04/01/1983 à Mouscron et demeurant au B-8500 Kortrijk, 149 Heirweg, administrateur;
- K&K Solutions s.a., n° RCSL B 55758, et ayant son siège social au L-1940 Luxembourg, 188, route de Longwy, administrateur; représentée par Madame Kaffmann Marie-Jeanne, née le 13/09/1954 à Bettembourg demeurant au L-1940 Luxembourg, 188, route de Longwy, administrateur-délégué;
- Fiduciaire Socofisc s.a., n° RCSL B 49547, et ayant son siège social au L-6793 Grevenmacher, 77, route de Trèves, commissaire aux comptes.

Pour extrait conforme

Le président de l'assemblée générale ordinaire

Référence de publication: 2013169819/32.

(130206861) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2013.

lleos Manco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 165.414.

Extrait de contrat de cession de parts sociales

En vertu d'un contrat de cession de parts sociales daté du 5 septembre 2013:

- 25.346 parts sociales de classe B d'une valeur nominale de 1,-EUR,
- 38.177 parts sociales préférentielles de Classe 1 d'une valeur nominale de 1,-EUR,
- 46.727 parts sociales préférentielles de Classe 2 d'une valeur nominale de 1,-EUR,

de la Société ont été transférées de Mr Stéphane Frémiot, né le 6 juin 1965 à Montreuil-sous-Bois domicilié 647, allée de l'Orée du Bois 76160 Saint Martin du Vivier (France) à OCM Luxembourg lleos Investments Sàrl, 26A Boulevard Royal L-2449 Luxembourg (RCSL B165379)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 2013.

Référence de publication: 2013169687/17.

(130206647) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2013.



WATERGARDEN Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 149.151.

EXTRAIT

Suite à une cession de parts sociales en date du 21 octobre 2013, il résulte que l'actionnariat de la Société est désormais composé comme suit:

Associés	Nombre de parts sociales
Eufin Holding S.A.	
19-21, boulevard du Prince Henri,	
L-1724 Luxembourg	
RCS Luxembourg B 115038	70.125
M.M.M. Finance S.àr.I.	
26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg	
RCS Luxembourg B 119.009	212.500
International Corporate Services (Luxembourg) S.àr.I.	
50, route d'Esch, L-1470 Luxembourg	
RCS Luxembourg B107093	70.800
Luxury Resort Development SA	
50, Edificio P.H.	
Plaza 2000 Building	
Calle Cincuenta - Panama	1.627.075
Marylene Alix	
119, Val Sainte Croix	
L-1371 Luxembourg	65.875
Franca Cella	
Via Carducci, 22	
I-20100 Milan	78.625
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.	
Luxembourg, le 11 décembre 2013.	
Marco STERZI	
Gérant	
Référence de publication: 2013177401/37.	
(130216049) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2013.	

Merlin Entertainments Group Luxembourg 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 346.300,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert. R.C.S. Luxembourg B 108.847.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 13 novembre 2013

L'associé unique de la Société:

- approuve le rapport du commissaire à la liquidation;
- donne décharge au liquidateur et au commissaire à la liquidation;
- prononce la clôture de la liquidation et constate que la Société a définitivement cessé d'exister en date du 13 novembre 2013;
- décide que les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pendant une durée de cinq ans à l'adresse suivante: 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Luxembourg, le 10 décembre 2013.

Merlin Entertainments Group Luxembourg 2 S.à r.l., en liquidation volontaire

Signature

Référence de publication: 2013174214/21.

(130212341) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2013.

Red Rock S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 97.161.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29/11/2013.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2013167753/11.

(130203831) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2013.

European Sugar Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 154.517.

RECTIFICATIF

Rectifie le bilan au 30/09/2012 déposé le 09/09/2013 sous le numéro: L130154549

Les comptes annuels au 30/09/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013173990/11.

(130212917) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2013.

EDD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5670 Altwies, 8, rue Jean-Pierre Molitor.

R.C.S. Luxembourg B 56.281.

Le Bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2013.

GRANT THORNTON LUX AUDIT S.A.

Référence de publication: 2013173996/11.

(130212292) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2013.

Polyvotis S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 240.000,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 35, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 159.657.

RECTIFICATIF

Remplace le dépôt L130207194 déposé le 05/12/2013

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013171050/12.

(130208624) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2013.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck